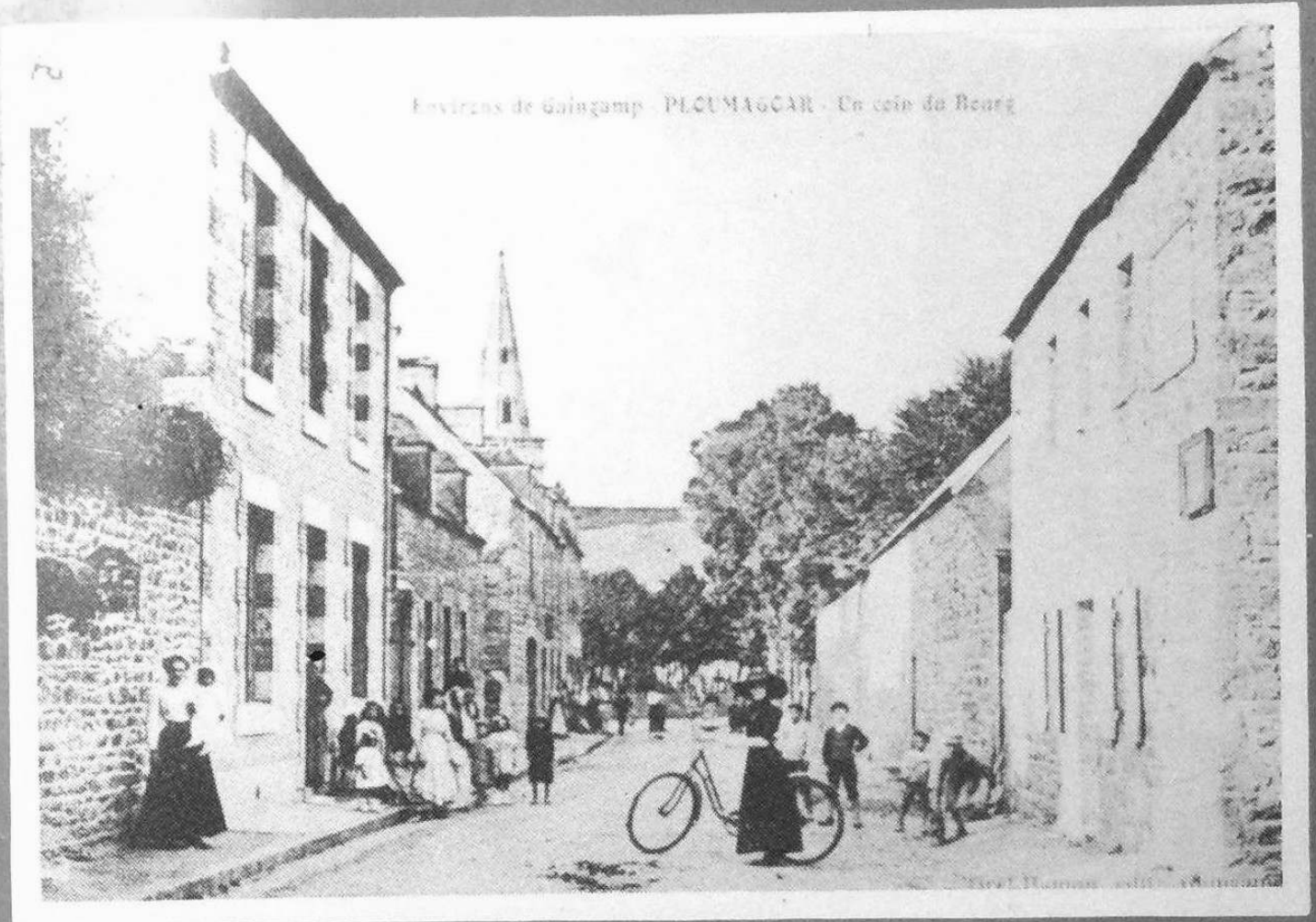


Plouvagor Kon-Istor



ploumagoar notre
histoire par m. korle

édité par le Clap

Emañ istor ar bed e buhez pep den.
Araok dezhañ bezañ ganet, e kerzh
War un hent, a zo evel ul levr
Da vezañ skrivet pajenn ha pajenn.
Gantañ e vo leuniet pe get!
Bemdez emañ istor ar bed o c'henel,
Bemdez emañ istor un den o sevel,
Evel dour glan ar stivell...

M.C.

Photo



L'histoire du monde se trouve
dans la vie de chaque être.
Avant qu'il naisse, il marche
Sur une route qui, comme un livre
Est à écrire page à page.
Il l'écrira ou non!
L'histoire du monde nait chaque jour.
Chaque jour, l'histoire d'un être se lève,
Comme l'eau pure de la source...

Introduction

Quoi de plus exaltant que de défricher une lande inculte et d'y déposer une graine qui deviendra un champ de froment. Bien souvent hélas, l'histoire locale celle que nous cotoyons chaque jour, là devant notre regard, celle dont nous foulons le dos de nos pas, reste à l'état de friches attendant l'humble chercheur qui de sa patience et de son travail, sera mettre en évidence, l'immense richesse du patrimoine local. Partant de rien, il connaîtra la fatigue et le découragement mais sera persister et petit à petit le passé apparaîtra devant ses yeux comme une mesure de ruines, qui d'un coup deviendra maison de pierres, avant de se transformer en une vaste demeure, où il trouvera sa joie de vivre. Bien loin de se satisfaire lui même de ce plaisir, qui pour lui ne serait que le reflet de l'égoïsme, il saura tenir sa porte ouverte sur les merveilles qui s'y trouvent et conscient de la vaste conscience des trésors de sa maison, les donnera.

Je remercie tous ceux qui par leur talent et leur temps ont contribué à la parution de "L'histoire de Ploumagoar" et plus particulièrement le "CLAP", la toute jeune association culturelle de notre commune : sans qui ce pari n'aurait pas été gagné. Beaucoup reste à faire et vaste seront les découvertes à venir...

M.C.

De la préhistoire à l'époque Gallo-Romaine

Ici, il n'est point question de Ploumagoar en tant qu'unité de lieu. Malgré tout, la terre de la commune porte encore les traces de nombreux vestiges de cette époque. Certains ont disparu, il y a peu de temps : le remembrement ayant fait son effet. Hélas, diront certains!

Promenons-nous dans la commune et arrêtons-nous, tout d'abord, à Kerhuélen. A 125 m. au sud du village se trouvait Castel-Huelen. Le château sur une hauteur. On remarquait là une grosse motte ronde, d'environ 45 m. de diamètre, avec des traces de douves au nord et à l'est (Cadastre D 1064). Toujours à 225 m. à l'ouest-SO de cette motte, se trouve une autre motte de 30 m. de diamètre (E 1124). Ces deux fortifications surveillaient les deux côtés de la voie romaine qui allait de Guingamp à la Croix-Herbot en passant tout près du ruisseau qui sépare aujourd'hui Lanrodec de Ploumagoar.



Dans le bois de Locmaria, se dresse une stèle gauloise.

D'autres enceintes ou mottes dans le bois de Malaunay ainsi qu'au Moulin à fouler, mais surtout, allons dans le bois d'Avaugour. La fortification centrale mesure 80 m. de diamètre. Deux autres enceintes sont espacées de sept mètres

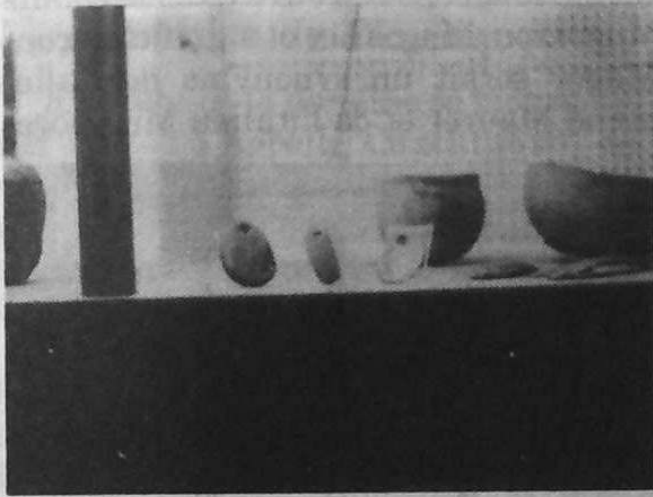
et séparées par des fossés. Nous avons là des moyens de défense très efficaces.

De nombreux tumulus sont répertoriés à Kérauffret, à Lanivineg et à Runanvizit. Au Rulem, se trouve un tumulus du premier âge, non fouillé, et inscrit, tandis qu'un autre du deuxième âge se situe au Champ de courses mais à demi démoli.

La fouille de tels sites est absolument interdite aux particuliers et est protégée. Bien sûr, dans ce répertoire figurent de nombreuses découvertes. A Rumorvezen, par exemple, on a trouvé une hâche en silex poli à deux tranchants, taillée dans une pierre nommée dolorite ou pyrolite dont le gisement principal est à Plussulien. Au même endroit, on trouva un pendeloque ou pierre d'ornement qui se portait en sautoir au cou. De même, non loin de là, on découvrit un boulet d'onacre de catapulte en granit du pays. Rumorvezen signifie : Ru = colline, mor = grand ou mer, et wezen, du vieux breton : uei-then = combat; donc, la colline au grand combat. (Le vieux breton est celui parlé avant l'an 1000). A Goazenlaez, on a découvert un col d'urne cinéraire avec des cendres et débris de tuiles romaines, tandis qu'au Rest, ce fut un polissoir en granit et quartz qui servait d'assise pour user le silex et tout outil utilitaire, après éclatement de la pierre.



Un autre nom de lieux ne manquera pas d'attirer notre attention; je veux citer Runanvizit. En effet, pour comprendre la signification de ce nom, commençons par bien l'écrire. Nous avons là un Run An Veuzit. Run = colline, plantée de koad beuz ou de buis. Ce buis a été apporté par les Romains. Des tuiles romaines ont été mises à jour dans Park Sal entre autres...



La vieille route de St-Péver est en partie une ancienne voie romaine allant de Porthus Namnetun (Noaned-Nantes) à Vetus Civitas (ou coz Yéodet). Venant de Quintin, elle traverse le bois d'Avaugour avant d'atteindre Roudouannec où elle se dirige vers Ruzenven, en direction de Guingamp qui n'était rien alors,



sinon un lieu de passage. Dans Roudouannec et Roudourou se retrouve la même racine brittonique Roudour = gué, (ou rodwydd plus anciennement). A

Ruzenven, l'on mentionne des oubliettes romaines. Ruzenven signifie la colline de St Méen.

N'oublions pas notre Palais romain et remarquons la position élevée de l'actuel bourg. Placé au sommet d'un plateau qui s'étend vers St-Hernin et le Runiou, l'emplacement est de première importance pour surveiller la vallée du Trieux. L'homologue de ce poste se trouvait à Castel-Pic.

Le Trieux et la thèse de l'abbé François Dobet

D'après des études très sérieuses de cet historien guingampais fort scrupuleux, le Trieux n'est arrivé dans son lit actuel qu'après d'autres. Il y a bien longtemps, la rivière aurait passé par Roglaziou, Goazenlaez et Maudez. Plus tard, elle aurait cotoyé Roudédou, puis la vallée de Kerléo serait son œuvre. Elle passait aussi au pied du bois de Kergré, avant d'aller vers Kerprat... Toujours est-il que les points culminants de la commune sont Ste-Brigitte avec 189 m., puis Kroaz-Prigent avec 156 m., le Rest 154 m. ...



Plouvagor, paroisse primitive

Nous voici arrivés à la chute de l'empire romain. Les Brittons ou Bretons commencent leurs mouvements de

mands. Guingamp ou Gwengamp en breton que l'on décompose en Gwen = blanc ou bienheureux dans le sens de lansus, et gamp, le camp ou refuge des bienheureux. Ploumagoar est attaché au Pagus Tréher dont le siège épiscopal se trouve à Tréguier depuis le 6^e siècle. St Tugdual en fut le premier évêque fondateur.

Organisation de la paroisse primitive de Plomagor

A la tête de la paroisse se trouve un chef que l'on appelle «Machtiern», de mach qui signifie le gwarezer ou protecteur, et tiern qui équivaut à prince, donc le prince-protecteur des libertés de la paroisse et de ses sujets.

Dans la paroisse, il y a aussi un moine qui représente le pouvoir spirituel; celui-ci est fidèle aux principes celtiques de l'église de l'évêché de Dol et non de Tours.

Dans une bulle accordée à l'abbaye de Ste-Croix par le pape Clément III, il est fait mention de la Parochia Plomagor, en cette année de grâce 1190. Le pape reconnaît aux moines de ladite abbaye la possession de la dite chapelle de St Gildas en Plomagor. St Gweltas, en breton, qui est lui-même un de ces nombreux saints à avoir traversé la Manche quelques siècles plus tôt. Le nom même de cette chapelle a disparu depuis. Peut-être s'agissait-il de ces ruines visibles près du Petit Roudédou.

En l'an 1267, Daniel, abbé de Saint Croix, transige avec Allain de Leshardrieu qui est évêque à Tréguier pour la propriété de l'église de Ploemagoer.

Les Avaugour et la famille de Coatgourheden

Le nom d'Avaugour apparaît pour la première fois dans une donation faite à Bon Repos en 1217. Une année après le

décès du comte Alain de Goëlo survenu en 1214, le duc de Bretagne, considérant comme un danger d'avoir un vassal trop puissant, envahit ses terres. Henry de Goëlo, fils d'Alain, n'a que dix ans et doit se défaire du Trégor et du Penthièvre. Il voit ainsi son domaine réduit au seul Goëlo.

Mais, déjà, une grande famille de nobles apparaît au devant de la scène bretonne. Ce sont les Coatgourheden, seigneurs de Locmaria. Hervé de Coatgourheden est élu abbé de l'Abbaye de Bégard à une date ignorée mais en porte le titre en 1350. Il le conservera avec certitude, jusqu'au 11 juillet 1370, au moins. C'est lui-même qui, avec huit autres abbés, trois évêques et autres nobles, apporte sa signature à la demande de négociation, en vue du retour de Charles de Blois. Celui-ci, blessé dix sept fois, a été fait prisonnier à la Roche Derrien en 1347 par l'anglais Dagworth qui, d'ailleurs, se conduit comme un goujat à son égard. La guerre de succession au trône de Bretagne durera trente années. Les prétendantes cherchent des alliances avec les puissances étrangères que sont en autres, la France et l'Angleterre.

Hervé a d'autres soucis en ce moment. Il refuse, en tant que cirtercien, d'obéir à l'évêque de Tréguier Yves Bégaignon III. Celui-ci veut supprimer les privilèges de Bégard et mettre la main sur l'abbaye. Pas question, pour l'abbé des lieux. l'évêque ira jusqu'à l'excommunier. Finalement, c'est le pape Urbain II qui tranche et donne raison à Hervé, dans une bulle. Son frère Roland de Coatgourheden est quant à lui sénéchal de Charles de Blois en 1346. De St-Agathon, Jean II Brun sera lui aussi évêque de Tréguier, du 5 mai 1371 à sa mort en 1378.

Je ne veux pas trop m'étendre sur l'histoire de Bretagne. De nombreux ouvrages se trouvent dans le commerce.

Le combat des Trente en est un épisode très connus. Parmi les combattants se trouvait un futur maître des terres et dépendances de Locmaria. Un Du Parc, lui-même chambellan de Charles de Blois. Le combat des Trente s'est déroulé le 27 mars 1351 sur la lande de Mi-Voie entre Ploërmel et Josselin.

A l'abbaye de Bégard, on reste dans la famille car, après Hervé, c'est son frère Philippe qui lui succède vers 1370 et jusqu'à 1380.

Le fils de Roland de Coatgourheden, Ollivier, combat avec Duguesclin comme mercenaire au service de l'armée française, en juin 1371 à Bourges, puis le 1^{er} octobre à Caen.

En 1380, il est question de diverses terres de Ploumagoar dans un acte communal établi le 13 mai de cette année à Guingamp. Ces terres appartiennent aux bourgeois de la ville. Il s'agit du parc aux Boeuffs (rien à voir avec l'animal du nom), d'une terre tenue à Ploumagoar par Eon Haubert dite Parc Gourrain et autres terres et landes situées entre le bourg et Cank-Forn. Une autre pièce de terre ar Rez, tenue par Guillaume Cam, en Cock. Une pièce d'un journal assez près de Citez au Cok.

Le 15 janvier 1381, Philippe de Coatgourheden II, chevalier de Locmaria, ratifie le traité passé ce jour à Guérande entre Jean IV duc de Bretagne et le roi de France Charles VI. Il signait au nom d'Ollivier de Clisson qui l'avait mandaté à cet effet.

Le 15^e siècle à Ploumagoar

Outre cette famille de nobles de Locmaria, il nous faut dès à présent faire connaissance avec les Pinart de Cadolan. En 1421, le château est propriété de Yvon et se situait à l'emplacement de l'actuel lycée. Les Pinart resteront maîtres de leur domaine jusqu'en 1736. Cadolan se trouve à peu de distance des

murailles de Guingamp et doit son nom aux combats qui s'y sont déroulés. Kad en vieux breton vaut combat, que l'on relève dans les noms propres de Cadic, Cadiou, Cadoret, etc...

A Locmaria, Jehan de Coatgourheden épouse Eloïse d'Avaugour. Il achète des terres à La Villeneuve sur Trieux afin d'édifier un moulin bladère ou foulère. Ce droit lui rapportera, bien évidemment, des écus. Ils eurent une fille unique, Jeanne. Le sceau des Coatgourheden a une importance héraldique (équivalent à blason) et à pour cimier une tête de coq.

Il semble que l'église de la Trinité qui est antérieure à la basilique ait eu les vicaires qui dépendaient, du moins à l'origine, du recteur de Ploumagoar. Les revenus de ce dernier allaient de 20 à 40 livres l'an et sa nomination dépendait de l'abbaye St Croix de Quimperlé.

En 1417, suivant un acte du 28 octobre, Philippe III de Coatgourheden dit "Le Jeune" hérite de son oncle. Il aurait habité le château de 1421 à 1430. Toujours est-il qu'il fait serment de fidélité, en octobre 1437, au duc de Bretagne Jean V.

A Pabu, le fief de Munehore appartient en 1427 à Audren. En 1452, Prigent de Munehore, licencié ex-décret devient recteur de Ploumagoar, sa paroisse natale. Il le restera jusqu'en 1466 où il devient official de l'évêque de Tréguier.

En 1460, Jeanne de Coatgourheden épouse Guillaume Du Parc qui décède en 1484. Locmaria passe alors aux Du Parc natif de Brélidy. Ils conserveront le domaine pendant 250 ans.

Jeanne, sa femme, engage, le 16 décembre 1483, un procès. Le litige est la démolition d'un pignon dans la basilique de Guingamp dont un vitrail portait les armes de la dame. Les fabriciens accusés déclarent que lesdites armes ont été mises de nuit et clandestinement par

le père de la plaignante. Le procureur de l'époque, à savoir 40 ans plus tôt, Pierre le Cozic, avait bien dénoncé les faits mais les avait tolérés vu la vieillesse et le mauvais état dudit vitrail. Un compromis fut signé entre les parties, le 10 janvier 1484. Les seigneurs de Locmaria conserveront leur chapelle et le vitrail refait à leurs armes jusqu'en 1734, date à laquelle les cordonniers de Guingamp s'en emparent malgré les réclamations de Jean Marie Du Parc.

Dans la confrérie blanche fondée le 7 juillet 1466, on relève les noms de l'escuyer Jacques Le Brun, sieur de Kerprat, ainsi que le chevalier Gabriel Pinart de Cadolan.

Jehan II Du Parc, fils de Jeanne et de Guillaume, sert François II, duc de Bretagne, qui lui offre des biens confisqués. Les droits sur ces terres seront reconduits par Anne de Bretagne, la fille de François.

La défaite de l'armée du duc, le 28 juillet 1488, sur les landes de St Aubin du Cormier, face à l'armée française, a-t-elle eu des conséquences directes sur la vie des Bretons ? Des décennies s'écouleront encore avant que l'emprise française ne commence à prendre effet.

En 1490, Louis Pierre Henry, seigneur du Runiou, donna comme rente de fondation, un tonneau de froment au couvent St François de Guingamp, où d'ailleurs il sera enterré.

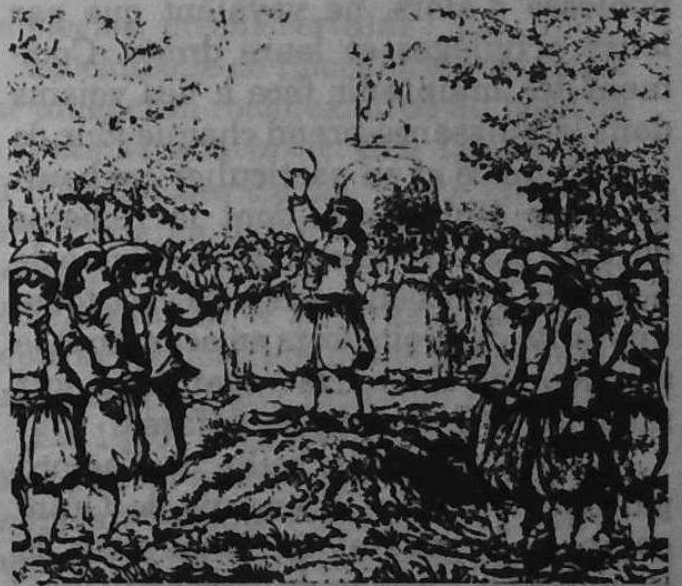
Dans les comptes de Denis Des Prés, bourgeois de cette ville, il est fait mention, en 1447, de terres affermées à Jehan Le Corre et Geffroy son fils, pour 9 ans, à compter de 1443. Lesdites terres sont situées à Goezenclauff en Ploumagoar. Le propriétaire en est Meryan Kerderyan, bourgeois à Guingamp.

“Non au guet” ! proclame-t-on à Ploumagoar

Si d'après un titre du début du 16^e,

il est dit qu'à Saint-Agathon on labourait avec des bœufs, la grande majorité des travaux se faisait avec les chevaux de labour. Dans les paroisses limitrophes de Guingamp, on ne fait pas de chevaux légers. C'est dans la montagne, à trois ou quatre lieux de la ville, qu'on les élève, et là seulement. D'après le même titre, il n'y a ni mulets, ni ânes dans le pays.

A cette époque, le jeu de soule était très en vogue. Il consiste pour le seigneur ou son mandataire à lancer un ballon de cuir, de douze à vingt cm de diamètre, rempli de sciure de bois au milieu des jeunes mariés de l'année et, obliger tous les jeunes gens à y prendre part, sous peine d'une amende élevée. Ce jeu souvent violent se courait à St-Croix le dernier dimanche de juin. A cette occasion, Ploumagoar devait une paire de gants blancs au seigneur de Penthièvre ou à son mandaté.



La soule, ancêtre commun du football et du rugby, était un sport très prisé en Bretagne au siècle dernier.

L'arbitre s'apprête ici à lancer le «belen» que vont se disputer deux équipes représentant deux villages.

La lutte va être terrible et sans pitié.

En 1517, Jehan Du Parc de Locmaria épouse Marguerite de Kérimerec'h. On notera qu'il ne sait pas écrire. En

cette même année, le fief de Kerherniou est la propriété de Yves Hamonou.

Mais que se passe-t-il donc à Ploumagoar en ce 19 décembre 1546 ? Le général de la paroisse s'est réuni au grand complet et les discussions vont bon train. La séance est présidée par Jacques de Locmaria et Jean Le Cozic abbé de St-Croix. "Guetter non jamais !" entend-on. En effet, les habitants de Ploumagoar ont été sommés par Guyon de Rosmar, lieutenant du capitaine de Guingamp, de satisfaire au devoir de guet. Pierre Le Roux et Jean Guillozon parlent au nom des habitants absents. Ils argumentent si bien que l'assemblée refuse de guetter ainsi que de payer les éventuelles amendes.

Ici, il serait trop long de narrer toutes les procédures qui ont fait durer l'affaire plus de dix années. Enfin, des personnages, comme le seigneur de Locmaria, entre autres et toute la noblesse d'alors, ne voyaient que par leurs privilèges et leurs droits. Comment les maintenir face à des voisins dont la puissance prend chaque jour de l'importance et en particulier ces bourgeois de Guingamp, dont la richesse décuple. La justice s'exerçait comme de nos jours à plusieurs échelons avec toute une suite de droits forts en écus, dont le seigneur de Locmaria voyait d'un fort mauvais œil, qu'on l'en défasse.

Ainsi donc, à la veille de l'accord paraphé entre les bourgeois de Guingamp et le général de la paroisse de Ploumagoar. Jacques de Locmaria Guernaff est lui en plein marchandage avec le comte de Penthièvre. Des résultats de cette discussion dépend sa signature du lendemain. Finalement le comte et Jacques passent un accord concernant les droits de ce dernier d'avoir haute justice à Ploumagoar, avec à sa charge de fournir au comte ou à son capitaine procureur de Guingamp un épervier garni de grelots et courroies et ce, une fois l'an

à l'occasion de la fête de Magdeleine en juillet.

Le traité sera donc signé le 21 novembre 1555 et mettra un terme au litige du droit de guet. Jacques de Locmaria a quant à lui, affermi ses droits.

N'allez pas croire que, les années puis les siècles passant, les signatures passent. En 1770, le receveur de Guingamp perçoit toujours sur les terres de Locmaria 20 livres de rente concernant l'épervier ci-dessus nommé ou du moins, sa valeur égale.

En cette année 1555, le domaine de Reuveuzit est propriété de Jehanne de Botharec, alors qu'il sera entre les mains de Geoffroy de Lanloup de 1583 à 1604.

Pour conclure notre affaire de guet. Nous voici donc, en ce vendredi 21 novembre 1555, dans la grande salle du couvent des cordeliers de Guingamp, en présence de Jean de Brosse, comte de Penthièvre, qui signe. Suit des nobles et bourgeois de Guingamp. L'acte sera ratifié le dimanche suivant, à Ploumagoar même, en présence du peuple présidé par Jehan Gouriou et en présence de Jacques de Locmaria Guernaff. Les habitants de Ploumagoar, ainsi que des autres paroisses environnantes, se voient contraints de guet à l'intérieur de la ville et assurent le service ordinaire de la garnison. Fini avec le mauvais exemple !

Les processions ne se font pas n'importe comment. Ainsi, dans un acte en date du 9 juin 1574, l'archidiacre de Tréguier règle le rang des paroisses à la procession du Sacré Cœur à Guingamp.

"Après, marcheront en rang les porteurs de croix de Saint-Martin, La Trinité... Ploumagoar... et, après les porteurs de grandes torches, les religieux et prêtres de St-Croix, Ploumagoar, St-Agathon...". Pourquoi cette mise au point ?

* * *

Encore un procès interminable !

Mais que se passe-t-il, en août 1575, au château de Locmaria ? Sans se tromper, une grande fête s'y prépare. Claude Du Parc, seigneur de lieux, épouse Jeanne de Saint Amadour. Hélas, ils n'auront pas d'héritier. Claude se remarie avec Julienne du Dresnay et de leur union naîtra Louis. Claude Du Parc épousera en troisième nocce Marie de Kerguesay. Pareil à ses ancêtres, il cherchera par tous les moyens à garder ses privilèges. Il rend hommage au duc de Mercœur et à cette occasion énumère ses biens dans un acte du 22 juin 1583. Ceux-ci sont considérables et consistent, outre ses terres et constructions de Locmaria même, en trois métairies nobles nommées Tozportz, Ploumagon et Coz fry, un manoir noble à Runeuveuzit, des rentes et prééminences d'églises à Ploumagoar, St-Néganton, St-Julien, Ste-Marguerite et Plouisy, de même prééminence (suprématie) dans les chapelles de Rochefort et Maudez. Il possède des maisons à Guingamp, des terres à Brélidy et à Plouëc qui furent les berceaux de la famille plusieurs siècles auparavant. Prééminence en chapelles et églises de ces paroisses avec haute, moyenne et basse justice sur l'ensemble de ses domaines. La liste des biens de Claude Du Parc est bien loin d'être close après ce bref compte rendu.

Un autre acte du 6 octobre 1583 précise qu'il a le droit de contraindre les hommes et domaniers de son fief de Locmaria de suivre ses plaids devant sa cour qui s'exerce en l'auditoire de Guingamp, etc.

A ce sujet, N... fut pendu et brûlé au patibulaire de Locmaria le 5 janvier 1628. En 1854, il existait toujours, à l'une des extrémités du village, un pilier en maçonnerie avec une croix ayant fait parti dudit patibulaire (ou gibet).

En cette même année de 1583, Jacques Le Ber est propriétaire de la Ville Blanche tandis que le domaine de Kerlozguère appartient à Morice Le Becmeur, écuyer et sieur de Locquetas.

Un autre procès devait durer plus de vingt ans et opposa Pinart de Cadolan aux bourgeois de Guingamp. Pinart avait obtenu l'autorisation de mettre ses armes dans toutes les vitres de la chapelle St-Nicolas. Une transaction en date du 17 septembre 1579 mit un terme à cette affaire qui avait éclaté en 1558. Le sieur de Cadolan mettra ses armes (blason) dans la maîtresse vitre avec seulement charge pour lui de l'entretenir. Toute cette affaire peut paraître futile de nos jours mais avait une importance à l'époque. Cette façon était peut-être, pour un noble authentique ou roturier, la manière la plus sûre d'affirmer sa noblesse à la vue de tous. Se montrer et paraître n'ont pas beaucoup changé avec les siècles, diront certains !

La chapelle de Rochefort se trouvait sur un éperon rocheux situé au bord de la route de Bourbriac. Elle faisait face au château des Salles. Cette chapelle dont l'origine est incertaine daterait peut-être du début du 15^e siècle. Au 16^e siècle, Dom Hervé Le Bras et son frère Geoffroy, la dotèrent d'une chapellenie qui jouissait d'une véritable notoriété.

En 1680, la chapelle fut richement dotée par un vicaire de Notre Dame qui s'appelait Jacques Poences. En 1736, la chapellenie de Notre Dame de Rochefort rapportait en revenus à son détenteur 56 livres et deux sous, sept boisseaux de froment plus quatre de seigle. La chapelle fut détruite en 1793. Souvent, ces chapellenies coûtent plus chères à leur détenteur qu'elles ne rapportent ; ainsi, à Goudelin, celle de Ste-Anne rapporte 45 livres en messes mais avec obligation d'entretenir la chapelle et de verser en valeur 15 livres de froment à la fabrique de la paroisse.

Voici quelques éléments de l'histoire locale. Depuis notre arrivée en terre d'Armorique mille années plus tôt, la Bretagne a connu plusieurs situations et beaucoup de luttes. En résumant à l'extrême, les voici. En 845, victoire de Nominoë sur Charles Le Chauve et création d'un nouvel état indépendant. Le 29 septembre 1364, bataille d'Auray, Charles de Blois est tué et Jean de Montfort devient le duc Jean IV, 1399-1442, règne de Jean V, la Bretagne est maîtresse des mers et à l'apogée de sa puissance et de sa prospérité. Le 28 juillet 1488, défaite de St-Aubin du Cormier. 1532, pacte d'union signé entre deux états majeurs et qui sera sans cesse bafoué par le roi de France ou par son gouverneur. Tous les moyens étant bons pour voler les Bretons, dont les intérêts étaient défendus par les états de Bretagne. Le roi ne pouvait en principe, se passer de l'accord de ce parlement pour promulguer de nouvelles taxes et impôts. Chose facile pour des rois, dont les besoins d'argent allaient sans cesse croissants. Bref, tous les moyens étaient bons. Après sept siècles d'indépendance, nous connaissons trois autres siècles de demi-dépendance, jusqu'à une certaine nuit de 4 août.

Un tour d'horizon sur le XVII^e siècle à Ploumagoar

Si la construction du manoir de Kergré date de la fin du siècle précédent ou du début de celui-ci, celui de Porz-Roné date quant à lui de 1662. A Locmaria, Louis, fils de Claude Du Parc, hérite de son père en 1606. En cette même année, il épouse Françoise de Kéradenec. Il exerce le métier des armes en tant que lieutenant dans la compagnie des gendarmes du duc de Rieux. Plus tard, il sera gouverneur du château de Guingamp en 1621. Il décède le 16 février 1626. Son cœur fut porté dans l'enfeu

que sa famille possédait en l'église de la paroisse.

Les nombreux titres des seigneurs de Locmaria ne manquent jamais de surprendre. Cette suite souvent impressionnante est la somme des héritages accumulés au cours des siècles par les gens de la ligné Du Parc, et avant eux par les Coatgourheden. Mariages et héritages faisaient de Vincent Du Parc, en 1628, marquis de Locmaria, seigneur du Ponthou, marquis du Guerrand, seigneur de Portameur, chatelein de Coëtedrez, baron de Guerlesquin, de Beffou et de Saint-Michel-en-Grève, maréchal des camps et armées du roi, conseiller d'état, etc. Tous ces titres donnent une idée des hectares qu'il possède ! Il épouse Claude de Nevet. Vincent réside habituellement dans son château de Guerrand (Plouégat), et loue en 1628 la seigneurie de Locmaria pour sept ans, se réservant quelques jouissances. Leur fils aîné Louis hérite de toutes les terres et baronneries de son père.

Louis Du Parc de Locmaria, homme honorable ou brigand ?

Nous avons ici deux versions des faits. D'après M. La Chesnaye, Louis, décédé le 14 octobre 1709, a toujours été un homme honorable et d'une vie sans reproche. Mais que lit-on dans le Barzaz Breizh, ce recueil de chants très célèbres qui furent recueillis et publiés par Hersart de la Villemarqué en 1838. L'un de ces chants s'intitule "Markiz Gwerand" et est l'œuvre d'un paysan nommé Tugdual Salaün, et fut composé à l'occasion d'une aire neuve, pe ul leur nevez.

Il raconte comment un clerc, fils de paysan, fut blessé par Louis pour avoir aimé une jolie fille nommée Annaïk Kalvez que lui-même convoitait mais en vain.

BARZAZ BREIZ



«C'hwi, a zo mab an itron Gwerand,
ha me 'zo mab ur plouezant.
Evidout mab ur plouezant,
Te t'eus dibabet ar merc'hed koant.
Aotrou Denjantil, va fen bazh
Na dal ket ho kleze lemm ha noazh.

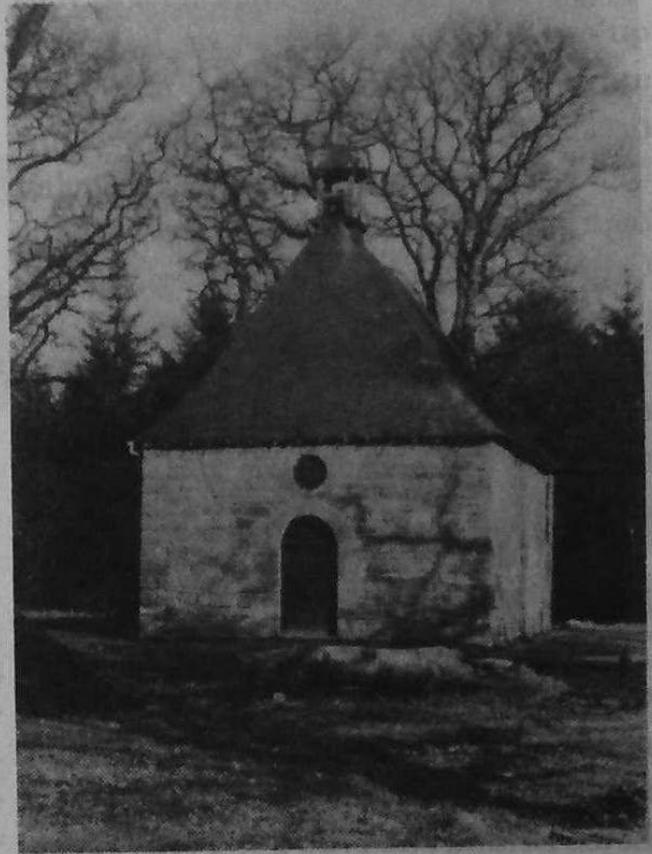
...
Mar d'eo va c'hleze saotret
e-barzh da wad e vo gwalc'het...»

Le jeune Louis était la terreur de la paroisse de Guerrand et désolait sa mère. On dit même que, lorsqu'il sortait, la bonne dame courait elle-même sonner les cloches du château pour donner l'alarme au canton.

Sa jeunesse passée, le marquis devint un saint homme. Peut-être le remord ? Il fonda même un hôpital pour les pauvres, près de son château.

Evitons la forêt de Malaunay

En 1672, Jouvin de Rochefort, célèbre voyageur, fait un tour de Bretagne. Venant de Morlaix, il passe par Guingamp puis continue donc sa route vers Saint-Brieuc.



«En quittant Guingamp, le grand chemin traverse la forêt de Malaunay bien peu sûre. Et de fait, mes compagnons et moi sommes accueillis par trois malandrins, dont j'en blesse un d'une balle dans la tête. Les deux autres prennent la fuite». Il ajoute ingénument. «Nous désarmâmes ce malheureux et, nous le laissâmes à l'abri d'une haie, de crainte qu'il y eut quelques recherches, ce qui nous aurait fait arrêter pour informer de cet accident, et peut-être retardés dans notre voyage». A l'endroit où il fut attaqué, Jouvin de Rochefort indique que le grand chemin n'avait que la largeur propre à faire passer deux hommes de front.

Quelques recteurs de la paroisse et autres faits

En 1680 et 1697, le recteur de Ploumagoar s'appelle le Bonniec mais je pense que nous avons à faire à deux personnes différentes. En effet, nous savons qu'en 1693 la juridiction de Locmaria appose des scellés sur les portes du presbytère, lors du décès du recteur. Cette juridiction ne s'étend pas jusqu'au bourg d'où la contestation du greffier de Guingamp qui porte l'affaire devant le parlement de Bretagne. Ce genre de litige n'était pas une chose rare à l'époque. Enfin, voici quelques-uns de nos recteurs.

En 1697, Yves le Bonniec ; de 1697 à 1698, Yves le Berre ; de 1698 à 1702, Tugdual Séger ; de 1702 à 1708, noble Gilles de la Grève ; de 1708 à 1715, noble Toussaint Péan ; de 1715 à 1718, noble Jean de Gresolles ; de 1718 à 1723, Louis Briand ; de 1723 à ?, Yves Fraboulet ; en 1740, le Roy ; de 1740 à 1757, Thomas Mordelet ; de 1757 à 1763, François Ollivier ; en 1763, Guillaume Jannic ; en 1784, Joseph Basil ; de 1784 à 1788, Rolland Bodrot ; de 1788 à 1790, Julien Dedienné.

En général, il y a peu de signatures en bas des actes de mariages, naissances et décès, à part celle du recteur.

Quant à la dîme qui était une redevance en nature due au clergé, elle revenait pour les 2/3 à l'abbé de St-Croix et pour le reste au prieur de la Trinité.

Ploumagoar avant la révolution

En 1705, les terres de Runanzit sont la propriété de Michel de Kersulguen. A cette date, il se prévaut d'un arrêt rendu par le parlement de Paris le 15 juin 1624, pour conserver les enfeux ou niches funéraires à fond plat de Runanzit dans l'église, lesquels sont rattachés à ladite terre depuis des temps anciens.

Dans la trêve de Pabu, les habitants demandent que soit transformé la chapelle en église paroissiale, à cause des distances à se rendre à Ploumagoar, sur tout en hiver.

Les seigneurs de Cadolan qui ont dans le chœur de la chapelle St-Nicolas bancs, accoudoirs et escabeaux, réussissent, le 30 octobre 1715, à faire reconnaître le bien fondé des prétentions qui sont les leurs. Déjà en 1558, une affaire semblable à celle-ci avait opposé les Pinart aux bourgeois de Guingamp. Dorénavant, seront apposés dans la maîtresse vite de la chapelle trois écussons armoirés aux armes des Pinart, à côté et au-dessous de cells du duc de Penthièvre.

En 1715, nous avons comme nouveau recteur Jean de Gresolles qui nous arrive de St-Croix où il était recteur depuis 1708.

L'ivresse n'est pas un mal propre à notre époque. Elle était déjà chose courante dans le bas clergé. L'évêque la condamnait vivement et demandait à ses témoins synodaux de lui faire rapport sur tout ce qui leur semblait anormal. Ces témoins synodaux étaient assermentés et remplissaient le rôle d'agents de renseignements.

Ainsi donc, un de ces témoins a vu, pendant l'été 1717, près de la chapelle

de Kermaria la Lande, la scène suivante. Un jeune prêtre aux cheveux longs se roule sur la terre tant il est ivre et ne peut se tenir debout. Tous ses habits sont couverts de poussière. Kermaria pour Locmaria en Ploumagoar, sur le grand chemin de Rennes.



Le manoir de Kergré

Bien sûr, il faut dans une pareille affaire de mœurs, éviter de généraliser. Toujours est-il que les séjours de désintoxication au séminaire ne semblent guère efficaces. Chaque année, et depuis vingt ans, un prêtre de St-Agathon y était envoyé faire trois mois de pénitence. Rolland Mahé, prêtre de Ploumagoar, se précipite dans la première auberge dès sa sortie de retraite.

L'enseignement du catéchisme est plus ou moins délaissé. Ainsi, le curé de Ploumagoar s'en dispense lui-même en 1719, alors qu'il est absolument obligatoire de l'enseigner après la messe basse. La cause est peut-être à chercher dans la difficulté pour les enfants à faire plusieurs kilomètres dans des conditions pénibles, vu l'état des chemins de la paroisse. En cette même année, les habitants de Pabu demandent un prêtre pour confesser.

Il faut comprendre ces braves gens. Faire de longues marches par tous les temps, de nuit et de jour, de par des chemins marécageux où les précipices sont le lot commun encore un siècle plus tard, n'était guère une partie de plaisir.



Imaginons les difficultés qu'il a fallu affronter en 1734, pour transporter de Kérauffret à Pontrieux ces énormes pieds de chênes, dont le poids écrasait les ponts. Ces arbres étaient destinés à la marine française, dont les grands besoins en bois d'œuvre, ont en un temps record anéanti les forêts bretonnes.

Dans la liste des recteurs ayant exercé à Ploumagoar, j'indique le Roy en 1740. Ce même homme d'église était déjà en fonction chez nous en 1735. Je le trouve, en effet, dans un acte du 15 février 1735 où il consent, lui Messer (messire) François le Roy recteur de Ploumagoar, à ce que Gabriel Pinart de Cadolan soit inhumé dans l'église Notre Dame de Guingamp.

En 1740, le fief noble de Kerherniou est propriété de Joseph Thibault marquis de la Rivière. Cinq années plus tard, décède Jean Marie Du Parc, le 2 octobre 1745. Il est âgé de 37 ans. Avec lui s'éteint la branche aînée Du Parc, au 14^e degré.

Les biens de la famille passent alors entre les mains d'un neveu. Celui-ci, Louis Vincent de Goesbriant, est maréchal du roi et gouverneur du célèbre château du Taureau à l'embouchure de la rivière de Morlaix. Lors de son décès, le 18 juin 1752, de gros problèmes de successions vont apparaître. C'est alors que les biens des Du Parc seront divisés en deux lots. Les terres de Locmaria et Leverzault seront adjudgées pour la somme de 116.050 livres à Abraham Michiel de Lizardrais, chevalier des Ordres et homme de guerre, en ce 27 juillet 1760.

Ainsi vont les gens, les biens et les pouvoirs...

Le château de Locmaria sera la propriété de Louis Marie de Gourdan en 1780. Il a été reconstruit à plusieurs reprises, notamment en 1752, 1768 et 1771. C'est à cette époque que les étangs ont été asséchés pour faire place à des prairies. Notons la présence majestueuse de cet énorme chêne nourri de la terre de Locmaria depuis de nombreux



siècles, et dont les branches ont supporté des générations d'enfants, pour qui Ploumagoar fut aussi la terre de leur vie. Ce chêne est appelé "la quenouille de madame Locmaria".

En 1761, une épidémie de dysenterie se propage dans la région de Plésidy, Bourbriac, Ploumagoar et Guingamp...

Un énorme orage et ses conséquences désastreuses

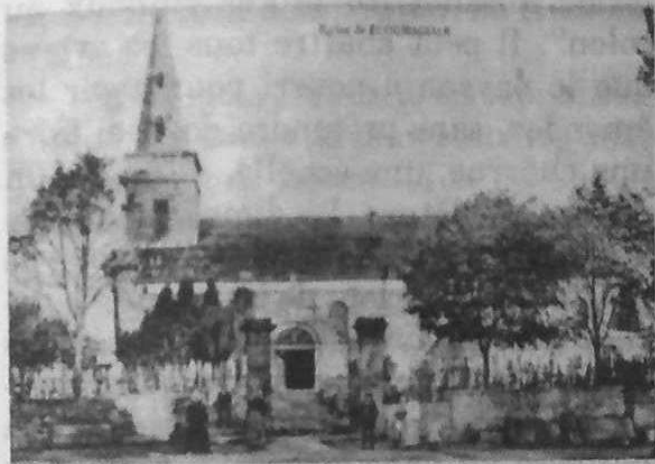
Pour cet événement qui dépasse le simple fait divers banal, veuillez consulter l'article paru dans l'Echo les 31 janvier et 7 février 1981.

C'est avec une abondance rarement égalée que la pluie d'orage commença à tomber vers le milieu de la nuit du 17 août 1773. Ce déluge tombe sans discontinuité jusqu'au lendemain à 15 heures. Le barrage en surplomb de la ville de Châtelaudren craque sous la pression des eaux de furie, qui balayent tous les ponts dans leurs courses folles. Le Trieux ne cesse de gonfler et charrie du bétail et des arbres pris dans son piège de fureur. A Châtelaudren, les gens se sont réfugiés sur les toits et regardent les cadavres qui surnagent dans le Leff. Ploumagoar n'est pas épargné par la catastrophe. Le pont Guillaou est emporté par les flots. Ce pont déjà pratiquement inutilisable en 1769, sera réparé provisoirement en 1777, soit quatre ans plus tard. Les travaux seront exécutés par Jacques Le Guen, maître charpentier de son état. Ce sera du provisoire qui va durer onze années avant que François Venant ne le reconstruise définitivement. La réception des travaux aura lieu le 22 août 1788. Imaginez un peu les difficultés de circulation à l'époque !

Les premiers mariages célébrés à

Pabu le furent en 1747, alors que les futurs époux se rendaient auparavant à Ploumagoar.

Des grands travaux au bourg M. de la Fayette



Parmi les grands travaux de l'époque, il y a l'église qu'il va falloir reconstruire en partie. C'est François Rouxel entrepreneur, qui s'adjuge le travail le 4 septembre 1778. Il travaillera sur le chantier jusqu'en 1781, date à laquelle il arrête. Il faut donc trouver un nouvel entrepreneur. C'est Julien Heurtaut, lui aussi de St-Brieuc, qui mènera le chantier à terme. Il est associé avec Pleuvin et le Guern de la même ville.

L'église est bâtie en forme de croix latine. Le devis de 1778 se montait à 30.900 livres, non compris les deux chapelles qui se situent dans chaque bras de la croix. François Rouxel n'est pas très regardant. Il fait entrer dans la maçonnerie divers matériaux qui n'auraient rien à faire comme des anciennes pierres tombales qui se trouvaient dans l'église. Sur ce, il fut remercié poliment mais fermement.

Et ce célèbre marquis de la Fayette, car c'est bien lui, que vient-il faire à Ploumagoar ? M. de la Fayette est né en Auvergne au château de Chavaniac. De par sa mère, née Marie-Louise de la Rivière, il possède différents biens dans

la région dont le fief de Kerherniou et celui de Kérauffet à St-Adrien.

En tant que propriétaire, on lui demande de verser la somme de 1.628 livres et 15 sous pour reconstruire la chapelle dont il est le possesseur privatif dans un des bras de l'église. Ni lui, ni M. de Stapleton ne veulent déboursier un sous pour ces travaux. Ils font abandon de leurs droits de propriété et de prééminences à la fabrique. Celle-ci ne crut pas être qualifiée et refuse cette charge supplémentaire. Elle engage un procès qu'elle gagnera en 1788.

L'église, de son côté, ne montait pas bien vite. Julien Heurtaut et ses collègues délaissaient le chantier pendant des mois puis revenaient monter un pan de mur.

A ce train train, le conseil de fabrique se fâche et envoie l'affaire devant l'intendant général du roi en Bretagne. Le 12 septembre 1788, celui-ci met en demeure Julien Heurtaut d'achever l'édifice dans un délai de six mois.

La flèche actuelle de l'église date de 1852-53. L'église est dédiée à St-Pierre et ne présente aucun fleuron d'architecture en elle-même. Malgré son aspect assez lourd et imposant, sa vue n'est pas désagréable pour l'œil.

Bien sûr, rien de comparable avec celles de Runan ou Grâces qui sont des bijoux de la renaissance bretonne. Dans l'église de Ploumagoar, on remarque des statues de très belle facture, une voûte de l'ancien édifice, un bénitier renaissance taillé dans la pierre et surtout une chaire. N'est-ce pas celle-ci qui vient de Notre Dame et dans laquelle aurait prêché Saint-Vincent Ferrier ? Le transfert a eu lieu en 1856.

La pièce maîtresse de l'église se trouve à l'extérieur de l'édifice. Il s'agit des fonds baptismaux à cuve octogonale ornée de masques et reposant sur quatre colonnes du XV^e siècle.

Droit, coutumes et doléances

Avant 1789, Ploumagoar et ses trèves font partie de la chatellenie de Châtelaudren. Le baron d'Avaugour reçoit l'hommage de ses vassaux, à l'occasion des grandes foires.



Détail de la chapelle de Malaunay

Le peuple, quant à lui, vit dans une profonde misère et est soumis à ses maîtres que sont les seigneurs et le clergé. Que le laboureur soit mottoyer, domanier ou sous le régime de la quévaise (1), son sort n'est guère enviable. Le droit de motte qui soit dit en passant, met le pauvre paysan au rang d'esclave, a été supprimé en Bretagne par le duc François II en 1484, mais est toujours appliqué en 1789 ! Paradoxalement, le domaine congéable qui semble être un état moins épouvantable d'exploitation de la terre, va en réalité être le fer de lance des doléances. Ainsi, dans le cahier des doléances de St-Agathon, établi le 1^{er} avril 1789, il est écrit que :

“Voici la plus importante de nos doléances, c'est le tenure que l'on appelle convenancière, source inépuisable de misère et de malheurs. Un citoyen chargé de famille serait exposé à l'expulsion au bout de 9 ans”. Ainsi, le seigneur peut contraindre son domanier à quitter sa ferme en augmentant le bail

comme bon lui semble. “La volonté du seigneur devient la loi oppressive du misérable”. Puis de là résultent les meurtres et les incendies produits par le désespoir d'une famille ruinée... Si, par malheur, on vole un tronc d'arbre portatif sur la tenue, le seigneur foncier forme aussitôt un procès ruineux au colon”. Il peut abattre tous les arbres que le paysan a nourri pour avoir les émondes, sans prétendre de quoi faire une charrue, une échelle, ni même un poteau de clôture. La dîme, cette redevance due au clergé, profite à l'abbé de St-Croix et au prieur de la Trinité. Ceux-ci ne rendent aucun service aux tréviens de St-Agathon et vivent déjà grassement, alors que le bas clergé de la paroisse vit dans la misère, recteur et vicaires compris. “Si sa majesté veuille nous décharger entièrement de cette dîme à la 12^e gerbe de blé...”.

Les doléances du peuple concerne aussi les moulins dont les meuniers sont souvent aussi voleurs que malhonnêtes. “Les seigneurs afferment leurs moulins, ce qu'ils veulent, et leurs meuniers, de leur côté prennent ce qu'ils veulent...”.

Le fruit de la révolution est mûr et tombe de lui-même...

1789, la révolution Un maire à Ploumagoar...

La révolution mettra un certain temps avant d'atteindre Ploumagoar. La première municipalité de la commune sera élue au début de l'année 1790. Par décrets des 15 et 16 janvier, la France est divisée en départements et cantons. Les grands chambardements vont bousculer la société et l'amener à un nouveau régime où les pauvres seront toujours aussi pauvres et les nantis toujours aussi riches à la Restauration. Le clergé, quant à lui, se verra divisé en deux branches.

C'est Toussaint Yves Festou sieur de la Ville Blanche qui remplit la charge de procureur du roi à Guingamp en 1789.

Le premier maire de Ploumagoar sera élu le 8 septembre 1790 et se nomme Pierre Riou. Il sera l'un de ceux qui adhèrent à la pétition de Huchet et Labat.

Trois mois plus tard, les républicains piquent à coups de marteaux les armes des enfeux de Locmaria et de Cadolan qui se trouvent dans la basilique de Guingamp. Tout doit disparaître de l'ancien régime. Les sacages et destructions d'œuvres d'art deviennent la rançon de la révolution.

La loi du 26 décembre 1790 prescrit aux gens d'église de prêter serment à la république. Le firent le 2 août 1791 : Y. Huon, vicaire à Pabu ; Joseph Gouriou, vicaire à St-Agathon qui devient Bonvallon puis Y. Dedienné recteur de Ploumagoar.

Malgré la révolution, la vie continue avec ses problèmes. Pierre Philippe, le nouveau tenancier de la Tenue St-Illud à Pabu, est en procès avec l'ancien domanier de ce convenant. L'affaire est mise entre les mains de la justice le 17 août 1791 et se poursuivra l'année suivante. Jacques Lolliérou, l'ancien tenancier congédié en 1787, aurait négligé de verser la rente due au prieuré de St-Sauveur, soit 4 boisseaux de froment et deux chapons, rente qu'il affirme avoir réglée et dont on réclame le paiement à Pierre Philippe. Le 3 octobre 1791, Philippe Le Bescond prête serment à son tour.

Les malheurs des percepteurs

Une autre affaire dont on parlera plus tard fut le rattachement provisoire de Rustang et de St-Julien à Guingamp.

Cette réunion qui aurait dû recevoir l'agrément de la convention nationale ne semble pas avoir été régularisée à l'époque. Cette affaire fera couler beaucoup d'encre en 1819. A Ploumagoar, on est pas d'accord. Pensez donc ! Et les impôts !

Etre percepteur n'était pas de tout repos à l'époque. Le maire de Ploumagoar écrit au citoyen commissaire en ce 23 pluviose.

“Les malheurs trop fréquents qui surviennent à plusieurs reprises à plusieurs percepteurs des communes, la sûreté des fonds... quel citoyen honnête résidant à la campagne voudrait se charger d'une perception dont il ne serait pas capable. Qui voudrait exposer sa fortune, peut-être sa vie, n'est à l'abri de la fureur des voleurs et des brigands. Un percepteur ne devait la conservation qu'à la fuite nocturne et après avoir essuyé plusieurs coups de feu”.

En 1792, nous avons Pierre Le Clech vicaire à St-Agathon. Il a 49 ans et est assermenté. Les gens de St-Agathon s'en accomodent fort bien.

La vente des biens nationaux

Parmi les biens nationaux qui seront mis en vente à Ploumagoar, nous avons la chapelle de St-Hernin. Elle est couverte d'ardoises et a neuf mètres de long du midi au nord, cinq de large et quatre de hauteur. Elle possède deux portes, l'une au couchant et l'autre au levant. Les ouvertures sont en pierres de taille. Les enchères ont lieu le 30 ventose de l'an II de la république, ce qui nous donne 1794.

La chapelle est vendue avec, entouré d'un placitre contenant 5 ares.

Deux acheteurs font monter les enchères qui vont bon train. Le citoyen Labarre propose 125 F et le citoyen Ker-

ninou renchérit 140 F. Le citoyen Labarre 155 F, puis Kerninou porte l'enchère à 200 F et emporte l'affaire. Le citoyen Daniel Kerninou déclare avoir agi pour le citoyen Yves Homo, maire de Ploumagoar et cultivateur en la commune, qui sauve la chapelle de la destruction...

La même année, le 19 vendémiaire ou 10 octobre si vous préférez, les gens de Ploumagoar s'entendent condamner à l'amende. Pourtant, les cultivateurs ne manquent pas d'excuses. Certains n'ont pas semé, d'autres n'ont pas récolté assez pour fournir à la réquisition. La faute en est aux officiers municipaux qui comparaissent le lendemain et avouent leur ignorance. Finalement, le comité de surveillance thermidorien leur fait simplement une "admonestation fraternelle".

Une année plus tard, la métairie de Kerarniou est mise en vente, le 1^{er} vendémiaire. Ce bien national a été confisqué à l'émigré Marie Joseph Du Mottier De La Fayette, auquel il appartenait et par qui il était affermé depuis le 7 mai 1790 à Guy Héлары, pour la durée de neuf années. La propriété a été partagée en divers lots dont les acquéreurs éventuels font monter les enchères à la lueur des feux. Finalement Jean Penglaou époux de Marie Riou emportera l'un des lots pour la somme de 20050 livres, après que le 25^{ème} feu s'est éteint. Les deux pièces de terre, dites Kroaz An Bras et Bihan, iront au citoyen Dréo qui déclare faire valoir pour les citoyens Yves Le Men époux de Barbe Le Bouédec et Yves Tanvez époux de Jacqueline Piriou, pour la somme de 6875 livres. Jean Yves Homo époux d'Yvonne Le Champion s'adjuge Park Hamon et Park An Goarennou pour 8150 livres et enfin toujours Jean Penglaou qui s'octroie le Staneguen, pièce de terre de huit arpents de labourables

et quatre de terre froide, située au bord du chemin menant à la ville Blanche et au couchant sur le grand chemin menant de Guingamp à Corlay, et ce pour la somme de 4450 livres au 27^{ème} feu.

Mais déjà pour le 21 avril 1794, Jean René Dediennie et Jean-Louis Hamon, l'ex-vicaire de Ploumagoar, et âgé de 33 ans pour ce dernier, auront abjuré leur serment. Guillaume Pellan, quant à lui, se porte acquéreur pour la somme de 51.000 F du Moulin à fouler, le 19 prairial de l'an VI (1798). Ce bien appartenait jusqu'alors aux enfants Stapleton.

Le grand Guingamp, déjà !

Après avoir annexé les quartiers de Rustang et St-Julien, la municipalité de Guingamp est toujours en mal de conquêtes. Elle propose que la ville, de plus en plus à l'étroit, voit ses limites repoussées jusqu'à Kerholo, puis la Fontaine Kerprat, pont de Créc'hanto, le ruisseau de Kergré.

Cette nouvelle frontière longera ce ruisseau jusqu'à la bonne fontaine, puis piquera droit au sud, en passant à gauche de Runanzit qu'elle englobera. Elle gagnera ensuite la route de Corlay et débouchera sur le Trieux au Petit Roudédou. Cette proposition sera repoussée le 4 avril 1796 par l'administration départementale, dont le président n'était autre que Joseph Le Normand de Kergré.

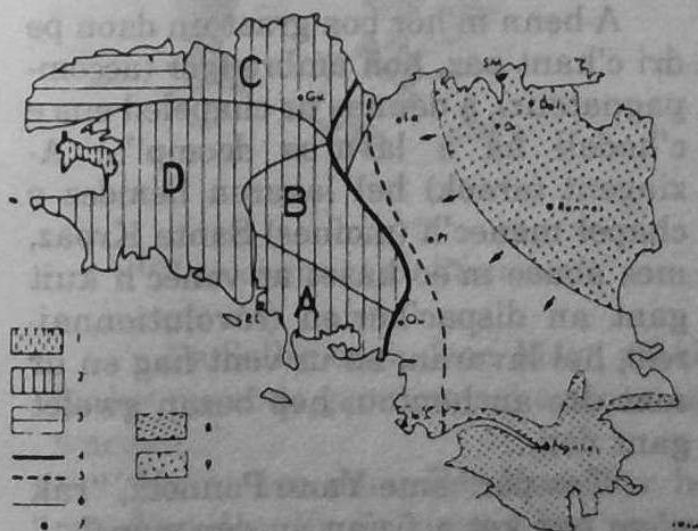
Les chouans sont là

Ces chouans font la loi dans 68 paroisses des Côtes-du-Nord. Le 17 avril 1796 puis le lendemain, ils réalisent une opération d'audace au dépôt de la remonte à Guingamp où ils enlèvent 23 chevaux. A la fin de ce même mois

d'avril, ils sont 500 dans le bois d'Avau-
gour. Tenant les chemins à leur merci,
ils ne restent pas inactifs, bien au con-
traire. Coups de mains, embuscades et
expéditions punitives se succèdent. Le
25, à trois cents mètres du bourg de Gou-
delin, ils fusillent Le Garff, ex-curé cons-
titutionnel de St-Gilles-Pligeaux, ainsi
que son père. Ensuite, ils se séparent en
plusieurs détachements et visitent Gom-
menec'h, Pommerit, Le Merzer avant
d'être surpris le 26 au matin près de la
chapelle de Malaunay par une colonne
mobile. Huit morts resteront sur le ter-
rain tandis que quatre autres chouans
seront faits prisonniers.

A Ploumagoar comme ailleurs, un
grand souffle de liberté, d'égalité et de
fraternité a marqué les premières
années de la révolution, en s'exprimant
dans les cahiers de doléances du peuple,
où les voix d'une misère atroce et into-
léable s'élèvent vers le roi. Mais bien
vite, les excès et les méfaits vont trans-
former les bonnes idées en une terreur
sanglante, dont les fédéralistes giron-
dins et les prêtres seront les victimes.
L'enrôlement obligatoire dans les
armées de la jeune république entraîne
des désertions en masse et alimente les
maquis de chouans qui sont omniprés-
ents et invisibles à la fois.

DOMAINE CONGEABLE



Notes de la page 17 : 1. Quevaise ;

2. Domaine congéable prédominant ;
3. Zone à fermage, métayage et domaine
congéable ; 4. Limite du breton au XX^e
siècle ; 5. Limite du breton au XVII^e si-
ècle ; 6. Limite d'usage ; 7. Villes où se
produisent des troubles en 1675 ; 8. Zone
du complant (exemple page 151) ; 9. Zone
à baux imposant la culture du pommier,
en progression vers l'Ouest et le Sud.
A. Broerec ; B. Rohan ; C. Tréguier ;
D. Cornouaille et Poher.

D'après "HISTOIRE DE LA BRETA-
GNE ET DES PAYS CELTIQUES" —
Editions "SKOL VREIZH"

Les chouans à Runveuzit

Je vous propose quelques extraits
tirés du livre de Lan Inizan, "Emgann
Kergidu". Ce livre écrit en breton
raconte la bataille de Kergidu. La plus
grande partie de l'histoire se déroule
dans le Léon, pays natal de l'auteur qui
prêtre de son état a professé à l'école
Notre Dame de 1874 à 1879 et connaît
donc parfaitement notre région. Son
récit est très certainement mi-historique,
mi-imaginatif. Où commence la vérité ?
je ne saurais le dire, toujours est-il que
nous avons là un excellent témoignage
qui peut nous donner une idée de la vie
d'alors. Sachant l'auteur homme
d'église, il faut prendre son texte tel
quel et ne pas s'attendre à le voir chan-
ter les louanges de la nouvelle maîtresse
République. Yann Pennorz, le héros de
l'histoire, chouan invisible et rusé,
arrive à Guingamp venant de Belle-Isle.
Il est accompagné de Per Kemener.

Ce texte est intéressant et écrit en
breton, la langue de tout le monde à
l'époque.

"Erru oa an abardaez pa edomp
(OMP) dirak kêr Gwengamp, ha poent
oa deomp klask hor lojeiz un tu bennak.
Me n'em boa ket a c'hoant da lojan e

kêr. Gouzout a raen oa, er gêr-se, meur a zen mat...



Per Kemener en doa c'hoant bras da ziskenn e kêr, rak skuizh e oa, ha n'en doa ket bet evel don-me, abaoe (boé) ar mintin, nemet un tamm bara ha kig, hag ur banne dour fresk eus a ur feunt. Mes me ne falveze ket din, rak din me ar c'hêriou ne blijont ket...

Er c'hêriou ar vicherourien ne labouront nemet pevar pe bemp devezh ar sizhun (sun). Da sul, el lec'h mont d'an oferenn da bedin Doue, ez eont d'an ostelariou da evan ha d'en em vezvin. Da lun e rankont bezan mezv adarre abalamour (blam) ma'z oant bet mezv en dervezh araok, 'michans. A-wechou d'ar meurzh vintin e chomer er gwele da zistanan. Aliès, pa vez graet ar pae d'ar sadorn, e chomer c'hoazh un hanter dervezh d'ober netra, evit ober prest marteze d'ober ur c'horfad d'ar sul...

Abalamour bezan ma n'en deus netra, micherour kêr a en em laka atao e kostez ar re fall, rak ar re fall n'int ket ken tost-se d'o c'houstians...

Ma ne gav ket deoc'h eo gwir kement-man, n'hoc'h eus nemet taoler evezh (pléd) ouzh ar pezh a c'hoarvez er c'hêriou pa vez eleksinnou (votadegoù). Daoust ha ne vez ket atao ar vicherourien e kostez an hini fall, pe de vihanan brudet da vezan fall?...

Ni a labour er gwel a Zoue, a c'hounid bara deomp ha d'hor bugale, hag el lec'h en em sevel a-enep ar re vat hag ar binvidik, a lavaromp bennozh Doue dezho de vezan roet dimp labour...

Edomp o vont e-biou Sante Kroaz, pa en em gavas ganeomp war an hent un den oadet a hanter-kant vloaz, pe war dro, kamm ha tort e fri, hag ul lagad luch en e benn. Sellet a rae a-gorn ouzhomp.

"Me a gav din paotred, n'hoc'h ket eus ar vro..."

"N'omp ket tre eus ar vro, evit gwir... evelato (cependant) n'omp kredet kollet diwar hon hent. Mes evel n'omp ket eus ar re binvidikan, n'hon eus ket mont e Kêr, hag ez eomp da glask lojeis war ar maez..."

"Aze d'an nec'h (Kréch) eman Runveuzid, un ti eus ar re wellan, tud eus ar re galonekan. Me a ya d'hoc'h ambroug betek eno, mar karit, rak en em goll a rafec'h marteze deomp..."

Ar c'homzou man a roas nerzh d'am c'hamarad Per, ha bale a rejomp warlec'h al luch.

A-benn m'hor boa graet un daou pe dri c'hant paz, hon ambrouger (accompagnateur), a dennas ur chapeled eus e c'hodell ha a lavaras deomp"... Aziagent (araok) hel lavaren bemdez e chapel menec'h (moines) Sante Kroaz, mes abaoe m'eo kaset ar venec'h kuit gant an dispac'herien (révolutionnaires), hel lavaran, en ur vont hag en ur zont dre an hentou, hep bezan gwelet gant den..."

"Tav per" eme Yann Pennorz, "rak n'em eus ket a fizian en den-man?..." Jean Mari, mest ti Runveuzid a oa un

den hag a yae war e dri ugent vloaz. Ar soubenn ne voe ket pell o tomman. Goude hor banne soubenn, n'oa ket eus ar re wellan hen anzav a rankan, e voe kinniget deomp pep a damm bara sec'h.

Ti Runveuzit a zo un ti hir. E-kreiz ez eus ur pignon a ya betek ar solier, hag a zisparti an ti-annez (maison d'habitation) diouzh ar marchosi, el lec'h ma voemp kaset da lojan war ar c'holo (plouz).

Setu Per ha me hon daou hon unan gant ur guchenn golo evit gwele, skuizh hor c'horf evit gwir, mes hanter leun hepken hor c'hof.



“Les chouans à Runveuzit”

“...Pa Seller ouzh Jean Mari, n'heller ket miret da gaout un aer a zen onest warnan...”

“Ha ni hon daou Per Kemener ha me, d'an daoulin da lavaret hor pedennou evel ma her greer bep noz ha bep

mintin, en holl diez a Vro-Leon”.

Tenval eo c'hoazh ar c'hraou, pa voemp dihunet gant gwigour an alc'houez e potaihl an nor, mes kerkent ha ma voe digoret a weljomp ma oa deiz bras... Kentan weljomp o tont er c'hraou voe Jean Mari, met Jean Mari dishenvel diouzh ma oa en abardaez araok.

...Per Kemener a lavaras din.

“Dec'h ne oa ket ober evit ur sell eeun deomp hag hirio (Hidi) e c'hoarzh ouzhomp, evel pa vijemp deuet da vezan mignoned a galon...”

“Daoust hag un trubard a vez bet e pad an noz ouzh hor gwerzhan da republikaned Gwengamp ?...”

Dec'h da noz n'oa nemet ur c'hozh banne soubenn, hag er mintin man, er gambrig-man war an daol, ez eus ur banne soubenn ar c'hig eus ar re wellan, kig poazhet en dour, kig poazhet en amann, sistr ha gwin da evan kement ha ma karer. Lavarout a rin da Jean Mari.

“Ne ouzon ket (oaran ket) perak e roit dimp hirio ur pred ken mat, c'hwi, ha n'ho poa roet-deomp dec'h nemet pep a gozh banne soubenn. Ne ouzon ket perak oc'h ken seder ha ken laouen hirio...”

“Dec'h pa 'z oac'h deuet d'am zi, oac'h deuet un den ha n'en deus brud vat ebet er vro... gant e chapeled e vez war an hent oc'h ober e bilpouz, o tennan digant an dud vat kement a ouzont. Kerhent ha m'en deus klevet ur c'helou bennak, e red da gêr d'her lavaret d'ar republikaned...”

“Evit gwall baotred e kemerec'h ac'hanomp, e feson ?”

“Ya, hag abalamour da se va zri mab ha me a oa war evezh ac'hanoc'h... Me a lavaras dezhan neuze piv oamp ha da belec'h ez aemp...”

Voilà un extrait de ce livre (édité par les éditions bretonnes - Al Liamm - 2 venelle de Poullbriquen, 29200 Brest) que l'on trouve dans les librairies. Les

crochets sont de moi-même. Le texte en lui-même ne présente aucune difficulté particulière. War evezh ac'hanoc'h signifie à prendre soin de vous.

La valeur de l'histoire est de retracer l'état d'esprit de ces temps où la méfiance et l'envie de survivre était de rigueur.

Traduction texte breton "Les chouans à Runveuzit"

"Le soir était arrivé quand nous étions devant la ville de Guingamp et il était temps que nous cherchions notre logement quelque part. Moi je n'avais pas envie de loger en ville. Je savais qu'il y avait dans cette ville là, beaucoup de braves gens...

Per Kemener avait une grande envie de descendre en ville, car il était fatigué et il n'avait pas eu comme moi depuis le matin, qu'un morceau de pain et de viande et un peu d'eau fraîche d'une fontaine. Mais moi je ne voulais pas car les villes ne me plaisent pas.

Dans les villes, les ouvriers ne travaillent que quatre ou cinq jours dans la semaine. Le dimanche à la place d'aller à la messe prier Dieu, ils vont boire à l'auberge et se soûler. Le lundi, ils doivent être soûls pour la bonne raison qu'ils étaient soûls la veille, certainement. Quelquefois le mardi matin, on reste, dans le lit se relaxer. Souvent quand la paye est faite le samedi, on reste encore une demi journée à ne rien faire pour être prêt à faire une ventrée le dimanche...

A cause qu'il n'a rien, l'ouvrier de la ville se met toujours du côté des mauvais, car ces mauvais là ne sont pas si près de leur conscience...

Si vous ne pensez pas que ceci est vrai, vous n'avez que faire attention à ce qui se passe dans les villes pendant les élections. Les ouvriers ne sont-ils pas

toujours du côté des mauvais ou du moins portés à être mauvais ?

Nous, nous travaillons à la vue de Dieu qui gagne notre pain et celui de nos enfants et au lieu de nous lever contre les bons et les riches, nous leurs disons merci de nous avoir donné du travail.

Nous passions près de St-Croix quand un homme âgé d'une cinquantaine d'années se trouve avec nous sur la route, un homme au nez tordu avec un œil louche. Il nous regardait de travers.

"Les gars ; il me semble que vous n'êtes pas du pays..."

"Nous ne sommes pas tout à fait du pays, en vérité... cependant nous ne sommes pas perdus. Mais comme nous ne sommes pas des plus riches, nous n'avons pas osé aller en ville et nous cherchons un logis en campagne..."

"Là, en haut se trouve Runveuzit, une maison des meilleures et des gens des plus courageux. Je vais vous accompagner jusque là si vous voulez car peut-être vous perdriez vous par les sentiers..."

"Merci à vous. Vous nous feriez grand bien..."

"Ces paroles donnèrent de la force à Pierre, mon camarade et nous avons marché derrière le louche."

A peine avons-nous fait deux ou trois cents pas que notre guide tira un chaquet de sa poche et nous dit. "Avant je le disais chaque jour dans la chapelle des moines de St-Croix, mais depuis que les moines ont été chassés par les révolutionnaires, je le dis en allant et venant par les routes, sans être vu de personne..."

"Tais-toi, Per", dit Yann Pennorz, "car je n'ai pas confiance en ce type". Jean Mari, le maître de Runveuzit était un homme allant sur ses soixante ans. La soupe ne fut pas longtemps à chauffer. Après notre soupe qui n'était pas des meilleures, je dois l'avouer, il nous fut

proposé à chacun un morceau de pain sec.

La maison de Runveuzit est longue. Au centre il y a un pignon qui va jusqu'au grenier et qui sépare la maison d'habitation de l'écurie où nous fumes envoyés loger sur de la paille.

Voilà Per et moi tout seuls sur une poignée de paille pour lit, notre corp fatigué mais notre ventre à demi plein.

“Quand on regarde Jean Marie on ne peut que lui trouver un air de personne honnête à sa mine.”

Et nous deux à genoux pour dire nos prières, comme on le fait chaque soir et chaque matin dans toutes les maisons du Léon”.

La crèche est encore sombre quand nous fûmes réveillés par le grincement de la clé dans la serrure de la porte, mais à peine ouverte, nous vîmes qu'il était grand jour... Le premier que nous vîmes dans la crèche fut Jean Marie, mais un Jean Marie différent de ce qu'il était la veille.

Per Kemener me dit.

“Hier il n'était pas pour nous jeter un regard direct et aujourd'hui il rit comme si nous étions des amis de cœur...”

“Est-ce qu'un traître aurait été pendant la nuit nous vendre aux républicains de Guingamp ?”

Hier soir il n'y avait qu'une vieille soupe et ce matin dans cette chambre-ci, sur la table, il y a de la soupe de viande des meilleures, de la viande cuite dans de l'eau, de la viande au beurre, du cidre et du vin à boire autant que l'on désire. Je dis à Jean Marie.

“Je ne sais pas la raison pour laquelle vous nous donnez ce jour un repas si délicieux, vous qui nous aviez donné hier qu'une vieille soupe. J'ignore la raison pour laquelle vous êtes si joyeux aujourd'hui ?”

“Hier quand vous êtes venus dans ma maison, vous êtes venus avec une

personne de mauvaise réputation dans le pays... Il est sur les routes avec son chapelet faisant l'hypocrite tout en tirant des renseignements aux braves gens. Aussitôt qu'il a entendu un renseignement quelconque, il court à la ville le dire aux républicains...”

“Vous nous preniez pour de mauvais garçons, apparemment ?”

“Oui, et à cause de cela, mes trois fils et moi-même avons pris soin de vous. Je lui dis alors qui nous étions et où nous allions...”

Croyant avoir à faire à des républicains et d'autre part ne parlant pas breton avec l'intonation de Ploumagoar car Léonard, Jean Marie reçoit fraîchement ses hôtes d'un soir. Il craint avoir à faire à des traîtres à sa cause, mais le voilà rassuré après avoir épié les voyageurs qui, en bons chrétiens, font leur prière du soir. Petite précision pour comprendre son attitude de la nuit et son accueil du lendemain où il gâte ses hôtes comme des princes...

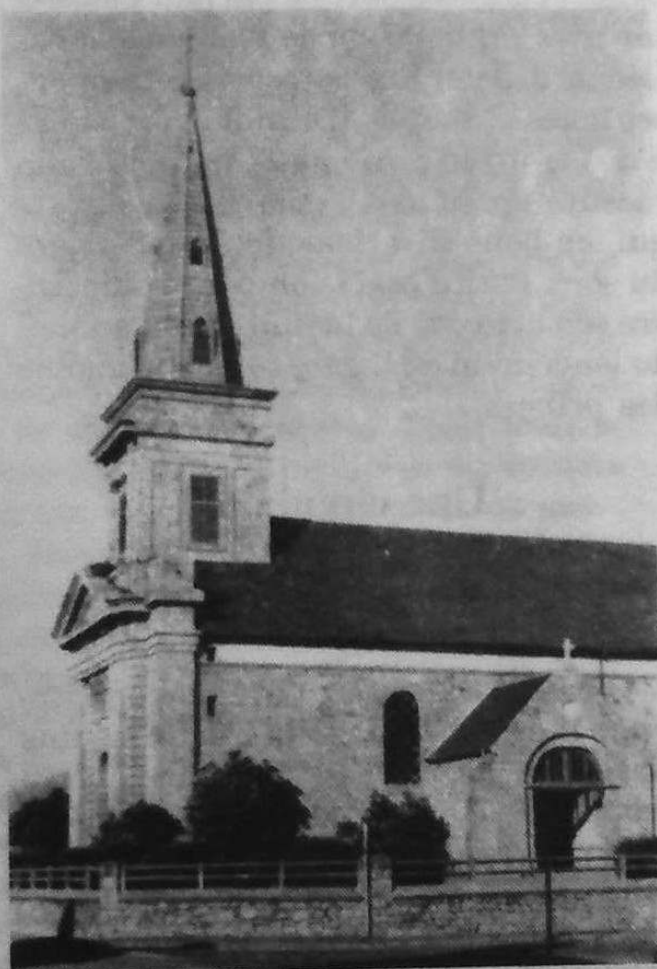
Une circulaire de Jean Marie Jacob au citoyen Dediennie

Jean Marie Jacob, l'évêque constitutionnel des Côtes-du-Nord, adresse une circulaire au citoyen Dediennie, notre recteur. Elle est datée du 14 prairial an IV de la république, ce qui donne un 2 juin 1796.

“Citoyen, j'apprends non sans inquiétude que quelques pasteurs du diocèse n'ont pas exécuté les lois sur la police extérieure des cultes... Vous êtes amis des lois par inclination comme par principe de conscience... Si des agitateurs troublent nos assemblées religieuses, adressez-vous aux autorités constituées qui vous maintiendront dans l'exercice paisible du plus précieux de vos droits, et si la lettre de la loi vous

paraît obscure, veuillez bien m'en instruire... Salut et fraternité. Signé et écrit tout entier de la main de l'évêque.

Comme je l'indiquais auparavant, le clergé était fractionné en deux catégories. Les prêtres qui avaient prêté serment à la république et étaient autorisés à officier et les autres qui refusent et devaient se cacher pour mener leur ministère. Les fidèles font, pour la plupart, confiance à ces derniers dont un grand nombre a dû prendre le chemin de l'exil et se rendre à Jersey, entre autres...



Eglise de Ploumagoar

La réponse du citoyen prêtre Dediennie à l'évêque

La réponse de notre recteur constitutionnel ne tarde pas puisqu'elle date du 2 messidor. Il répond ici à une

enquête sur l'état religieux de la paroisse.

“Dans ma paroisse, aucun ecclésiastique n'a repris ses fonctions sans y être autorisé, et quand même que quelqu'un l'eût fait, si d'ailleurs il n'a fait que déposer ses lettres au district, l'opinion de plusieurs canonistes et jurisconsultes est ici que la déposition des lettres... n'a pu ôter à un prêtre dont le caractère est ineffaçable le droit de dire la messe...

Il n'y a dans ma paroisse aucun prêtre sans mission. Je n'ai avec moi que le citoyen Denis qui a été mon vicaire et qui est approuvé dans ce diocèse. Les lois du culte sont exactement observées.

Mon église est entretenue dans la décence convenable et j'ai tout ce qu'il faut pour le service du culte. Le calice, le soleil, les trois custodes pour porter le Bon Dieu aux malades sont en fer blanc. La rouille n'y paraît pas.

Depuis le trouble et la division du clergé, il n'y a guère de subordination, ni d'union de cœur et de sentiments. Il y a exactement, tous les dimanches et fêtes, une messe matinale et les exercices de piété ne sont troublés par aucun laïque, depuis qu'il nous est défendu de dire la messe dans les chapelles mêmes.

Je n'ai point, dans mon église, de reliques, ni de statues. Celles qui y étaient ont été brisées du règne de Roberts Pierre.

Dans ma paroisse, il n'y a ni hérétiques, ni schismatiques, ni divorcés. Tous les enfants me sont présentés sur les fonds baptismaux...

Le tribunal de ma pénitence y est fréquenté. J'en connais fort peu qui l'aient abandonné, excepté quelques-uns fanatisés par les prêtres non conformistes et dont le nombre est très petit...

Tous mes paroissiens viennent à l'église recevoir le sacrement du mariage



et je leur donne qu'après qu'ils ont ratifié le contrat civil...

Ni farces, ni tragédies, ni fêtes lyriques ne se célèbrent point ici...

Je ne sache pas qu'on lise dans ma paroisse aucun écrit impie, ni qu'on y lance des sarcasmes, ni blasphèmes contre la religion.

Telle est la réponse du citoyen recteur Dedienné. A Ploumagoar le 2 mesidor an IV de la république."

Comment comprendre ce document de première importance pour l'histoire de Ploumagoar et faire la part de vérité. Notre recteur est d'un optimisme sans faille et à le lire on pourrait penser que son église ne désemplit guère. La vérité doit être tout autre. Certainement peu de monde à ses offices. Par contre, une bonne fréquentation dans les granges et bois où le peuple se rassemble autour du prêtre qui n'a pas juré fidélité à la république. Nombreux sont les risques mais qu'importe.

A lire notre recteur, il n'est joué ni farces, ni tragédies, ni fêtes lyriques. Dit-il la vérité ? J'en doute fort. Peut-être ne joue-t-on plus sur la place du village mais de là à affirmer qu'elles ont disparu ?

Le théâtre était très prisé alors et depuis plusieurs siècles. On y jouait la vie des saints, la Passion ou des pièces traditionnelles. Certaines sont très appréciées comme le Mystère de Sainte Barbe, Buhez Sainte Nonn, etc. Certaines de ces pièces en breton duraient plusieurs jours avec des coupures et étaient souvent jouées par les gens du village ou des demi-professionnels. On y venait quelquefois de fort loin.

Avec la révolution, ce genre de fêtes devenait fort suspect et devait disparaître en tant que support des idées de l'ancien régime imprégné de catholicisme banni par le régime en place.

Ploumagoar jusqu'à l'an XIII de la République

En 1798, nous avons comme vicaire, François Salaün. Il est né le 10 mai 1756 et est indiqué comme mort, sans plus, le 22 novembre 1798.

A Pabu, le vicaire était auparavant René Du Gouédic. Il est mort le 22 novembre 1798. C'est par centaines que l'on décapite les prêtres en ces temps et, s'ils échappent au couperet, ils partent aux galères.

En 1801, le maire de la commune est Joseph Jégou. Il est né à Ploumagoar en 1770 et c'est un ancien grenadier des armées de l'empereur qu'il a servi au 1^{er} bataillon de la 2^e brigade. Il a fait partie de ce corps du 19 floréal an II (1794) jusqu'au 22 vendémiaire de la présente neuvième année de la république soit 1801. Voilà donc un vrai républicain sur qui l'on peut compter sans souci. Il a fait

toutes les campagnes de l'empereur des 2, 3, 4, 5, 6 et 8 de l'année républicaine. S'il est réformé, c'est du fait de blessures. Un coup de boulet qu'il a eu au bras et qui a laissé de larges cicatrices.

En 1802, nous avons comme vicaire Jean Denis, né le 2 septembre 1733. C'est cette même année que St-Agathon est érigée en paroisse et prend donc sa liberté, si je puis dire, après mille années de mariage avec Ploumagoar ! Qui l'eût dit !

En 1803, il y a des problèmes pour élire notre nouveau recteur. L'évêque désigne d'abord Pierre Marie Durand qui est âgé de 42 ans puis définitivement Bertrand Jacques Le Lepvrier qui lui est âgé de 50 ans et est né à Plésidy. Notre recteur nous vient de Quemper Guézennec. Il est assermenté. Il a été déporté à Jersey où il était le 1^{er} janvier 1793, d'après les listes de Gofvry. Son passeport date du 7 septembre 1792.

Jacques Le Lepvrier est un recteur tolérant et bien disposé pour le gouvernement. Mais les prêtres vont défiler à Ploumagoar car déjà, pour le 28 thermidor de cette même année, nous avons un dénommé Coat comme principal desservant de l'église alors qu'au 1^{er} messidor nous avons le citoyen Loyer, prêtre, qui est chargé de Ploumagoar par l'évêque. De quoi perdre son latin !

L'année suivante, nous avons un déserteur dans la commune. Il s'agit de Vincent Prigent qui est canonnier à la première brigade de l'artillerie de marine. Il ne doit pas être le seul dans son cas et on peut le comprendre avec cet empereur pour qui l'Europe n'est qu'un champ de guerre.

Pour sa part, John Jones Glan Y Gors (1766-1821), l'écrivain gallois nous donne sa vision des choses dans son recueil Seren Tan Gwmwl paru à Londres en 1795. Quelle est cette étoile sous

les nuages. La voilà, "Os clywai brenin un deyrnas fod naw mil o'i wyr ef wedi eu llad deng mil o'i lleill...", ce qui traduit en français veut dire. "Si le roi d'un pays entendait que neuf mille de ses gens avaient été tués en tuant dix mille des autres, voilà une victoire sans pareille, un excellent événement, et une raison d'éclairer les fenêtres, et de crier et faire sonner les cloches à toutes volées et de laisser des coups de canons pendant trois jours, et toutes ces réjouissances à cause de ces dix-neuf mille personnes qui se sont battues et déchirées pour de bon... assez pour mettre le sang d'une personne, qui a un brin de sensibilité, à circuler froid dans ses veines".

Après la parution de Seren Tan Gwmwl, l'auteur dut quitter et fuir Londres où il était venu à 23 ans gagner sa vie.

Le percepteur est toujours aussi mal vu à Ploumagoar où il reste toute une semaine à partir du 7 vendemaire de l'année 1805. Le maire a quant à lui, mission de faire sentir aux contribuables que ce brave homme sera là du lundi matin au dimanche matin après la messe et ce, pour leur commodité.



Bénitier de l'église de Ploumagoar

Jean Yves Homo, maire Un romancier à Ploumagoar

D'autres recteurs feront un passage à Ploumagoar pendant la révolution. Parmi ceux-ci, il y aura un dénommé Riou et M. Pasco qui deviendra, plus tard, le supérieur de Plougernével.

En 1806, nous avons, comme maire, Jean Yves Homo. Le 13 juillet, il écrit "A l'issue de la grande messe, je fais sonner la cloche pour annoncer au peuple qu'on allait procéder à l'adjudication au rabais des travaux de l'église".

Tout le monde se retrouve à la maison commune où "je présente, moi Jy Homo maire, sur la table, le devis et fais allumer deux autres feux successivement pendant lesquels les enchères ont été portées à 330 livres et adjudgées pour cette somme à Goully, couvreur à Guingamp. Il demande pour caution Yves Le Bescont, cultivateur à Traou Maudez de St-Agathon, qui accepte et signe avec moi". Je remarque que Goully, notre couvreur, ne signe pas. Les travaux seront réglés en trois tiers et en livres tournois.

Sur la liste des 600 plus forts contribuables du département, établie en 1808, figurent quatre personnes de chez nous. Jean Yves Homo, notre maire ; René Gourdan de Locmaria ; Jean Penn-glaou et Auguste Gillard de Kermain-guy.

Celui-ci a publié quelques romans. Il est décédé avant 1850. Il serait intéressant d'approfondir les recherches sur cet homme et voir quelle est la valeur de ses œuvres.

De 1810 à 1815, le blocus des mers L'agriculture évolue

Déjà la vie change. Les modes de culture traditionnelle vont être bousculées pendant le 19^e siècle. Tout ce long chan-

gement sera une lutte entre les habitudes ancestrales et l'acceptation de méthodes nouvelles qui seront toujours regardées avec méfiance ou indifférence.

Le blocus des mers va obliger l'état à développer la culture de la betterave sucrière. D'après les statistiques de Habasque, le département des Côtes-du-Nord doit en cultiver 1.000 hectares. Ploumagoar, pour sa part, devra en fournir 10 hectares. Qui dans la commune va se charger de ces betteraves qui seront exclusivement destinées à la vente ?

C'est aller à l'encontre des habitudes de l'époque. que l'on retrouve il n'y a pas si longtemps encore : la ferme se suffit à elle-même et produit à nourrir ses membres.

Changement de régime à Paris

Quand les régimes changent, les drapeaux changent. En ce 21 juillet 1815, le sous-préfet écrit à notre maire.

"Je vous rappelle de faire arborer le drapeau blanc (royaliste) dans votre commune, s'il ne l'est pas déjà. J'ai moi-même repris mes fonctions de sous-préfet et continue la même bienveillance, comme par le passé, pour le service de la patrie et du roi..."

C'est ce qui s'appelle changer de côté à sa chemise, à bon escient. Mais tout ne va pas pour le mieux pour les nouvelles autorités en place. Le sous-préfet écrit en ce 8 novembre 1815.

"Il circule et se distribue, sous cap, un écrit à la main mensongé, rédigé dans un style diffamateur, dans lequel on va jusqu'à conseiller le roi de quitter la France. Au moment où les troupes alliées occupent la Bretagne, j'y décèle des intentions très perfides..."

Les troupes en question sont celles de la coalition, qui ont écrasé Napoléon à Waterloo, le 18 juin de cette année 1815.

1822, les arpenteurs à l'œuvre

Si de nos jours le remembrement est le problème du moment, en 1822, les arpenteurs sont à Ploumagoar. Toutes ces mesures vont permettre d'évaluer avec précision la surface des champs et apporteront tout un lot de contestations. Si une portion de territoire est enclavée dans une autre commune, elle sera réunie de droit à cette dernière. Notre maire a pour mission de s'y livrer avec zèle. Il s'agit aussi de lutter contre la fraude. Les temps passent mais les habitudes persistent et en ces temps, les fraudeurs qui se soustrayaient aux droits d'octroi perçus par les communes formaient un joli bataillon !

Le 20 août 1822, Ploumagoar cède l'enclave de Guer-Goz à Pabu.

L'affaire de Saint-Julien

Rappelez-vous que, dans une délibération en date du 28 novembre 1792, Guingamp voit agrandir son territoire des faubourgs de St-Michel et de la Madeleine. Elle prend St-Julien et Rustang à Ploumagoar.

Ces réunions n'étaient que provisoires et n'avaient pas été entérinées par les autorités compétentes de l'époque. Le 27 décembre 1806, Ploumagoar rejette les nouvelles limites pour St-Julien et Rustang et revendique l'administration de ces territoires. Guingamp proteste énergiquement, disant que les habitants desdits quartiers figurent sans difficulté ni opposition, et depuis 1792, sur ses listes. Suivant l'acte du 13 décembre 1819, ils seront imposés, pour cette année, à Ploumagoar. Le sous-préfet, quant à lui, s'inquiète de la date de recouvrement des impôts et qualifie "de bizarrerie", cet état de faits et afin de ne pas retarder le recouvrement des impôts ordonne qu'"il soit fait comme

l'année précédente sans égard aux prétentions des répartiteurs de Guingamp et Ploumagoar".



La justice, la pauvreté

Autant la justice est expéditive à cette époque, autant la pauvreté est la voisine quotidienne. Aucun lien ne rattaché (l'une et l'autre), bien entendu.

Guillaume... en sait quelque chose. Le 21 octobre 1819, notre homme, couvreur à Ploumagoar et né dans la commune, se voit condamner à neuf années de réclusion pour avoir volé une jument. Il sera interné à la maison d'arrêt du Mont St-Michel et sera libéré le 28 octobre 1828. C'est à pied et sous bonne escorte qu'il fera le voyage aller-retour. Il a 36 ans à son retour et est assigné à surveillance à vie dans la région. C'est un homme déjà à demi chauve et légèrement marqué par la petite vérole...

Dans la commune comme ailleurs, la mendicité est devenue une profession.

Dorénavant, tous les individus qui se livrent à cette honteuse profession seront conduits à Glomel et contraints de prendre part aux travaux du canal. La commune leur vient malgré tout en aide, grâce aux droits d'octroi qu'elle perçoit et reverse sous forme de secours public.

En cette même année 1828, la commune compte 1.930 habitants.

La fabrique

La fabrique, qui regroupe les biens et revenus de l'église, est administrée par un conseil. En 1828, le cahier de fabrique fait apparaître un déficit de 980 F dû aux différents travaux engagés au presbytère et à l'église, dont l'achat de meubles. La fabrique a comme administrateurs principaux, en cette année, Huon et Maude Le Ribault.

Elle reçoit bien évidemment des dons ; ainsi, par une ordonnance du roi Charles, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, en date du 14 mai 1829 est autorisé ce qui suit :

Le préposé à la fabrique est autorisé à accepter le legs de 300 F ainsi qu'une pièce de terre dite Parc au Garve dont le revenu annuel est évalué à 60 F, sous condition de services religieux pour le donateur, le très pieux Sébastien Le Saint, suivant le testament de celui-ci en date du 2 mai 1827.

Ce même Sébastien Le Saint fait un autre legs aux pauvres de la commune qui est accepté par ordonnance du roi en date du 10 juin 1828, mais pour un quart de sa valeur seulement.

M. Boédec, maire, écrit au préfet, le 10 mars de cette année 1828. Il lui demande son avis au sujet de cinq boisseaux de rente en froment que Jean Le Gall, colon domanier au Convent Laviron, payait anciennement à la fabrique.

"Vous nous rendriez un grand ser-

vice, M. le Préfet, si vous aviez la complaisance de jeter un coup d'œil sur l'adjudication du 22 messidor pour voir si elle ferait obstacle aux droits de la fabrique..." et il signe "votre humble et très obéissant serviteur, Boédec maire de Ploumagoar".

1830, le choléra fait des ravages

En relevant le nombre de décès sur les tables décennales, mon attention a été attiré par les faits suivants dont je reproduis les données dans un tableau pour plus de clarté.

Année	Nombre de naissances	Nombre décès	balance
1929	85	52	+ 33
1830	70	72	- 2
1831	69	37	+ 32
1832	62	53	+ 9
1833	54	104	- 50
1834	81	46	+ 35
1835	59	144	- 85
1836	67	32	+ 35
1837	67	58	+ 9

Nous voyons de suite qu'en général le nombre de naissances est assez constant, avec des hauts : 85 et des bas : 54, mais reste dans une certaine moyenne. Par contre, les décès varient de manière très instable, de 32 à 144. L'épidémie de choléra va et vient avec une intensité

dont les sommets sont bien évidemment les années 1833 et 1835. La balance des populations se creuse en déficit alarmant ces deux mêmes années, avec un effectif en perte de 50 membres en 1833 et bien pire en 1835 avec moins 85 individus en balance naissances-décès.

A quel âge décède-t-on ?

Les chiffres sont tout aussi troublants. Je vous les présente sur l'année 1830 qui est une année moyenne, évitant ainsi les extrêmes.

Donc, en 1830, nous avons recensé 72 décès pour 70 naissances, une balance presque stable.

Les décès : de 1 jour à 1 an	18
de 1 à 5 ans	15
de 5 à 10 ans	1
de 10 à 20 ans	2
de 20 à 50 ans	15
de 50 à 70 ans	12
à plus de 70 ans	9

(dont la plus âgée à 80 ans)

D'après ces chiffres et en les décorquant un peu plus, on constate que les décès d'enfants en bas âge sont très importants. Près de la moitié ont moins de 10 ans. Deux sont décédés à un jour, un à trois jours, tandis qu'un autre n'aura que neuf jours. La moyenne d'âge des personnes décédées, en cette année de 1830, n'est que de 30 ans. En prenant l'année 1835, on verrait une moyenne encore plus jeune.

Que faire contre le choléra ?

Cette maladie épidémique contagieuse est produite par un bacille. Elle se caractérise par des vomissements, des selles fréquentes, une soif intense, un amaigrissement rapide, des crampes douloureuses dans les membres, une baisse de la température avec la mort au bout du compte.

KELENNADUREZ,

*Var ar Cholera, great goud ar C'hon-
/ sail larget, en departaman, da rei
da anaod ar pes so gwell da ober
evid en em sivalcuz ar c'hloaed ar,
ho parca.*

AN 1832 A BEMER DA DODD EVID EN EN
EVIDIL ERE AR C'HOLERA.

INSTRUCTIONOU

VAR AN EVIDIL GENERAL DA C'HEBER

EN ANZER AR C'HOLERA.

Ar Cholera a se ar Paris. An da alle breved ar
Brest, a benn d'egre, var ar Maerz 1832, eppes

*Ces feuilles étaient distribuées lors des épidémies de choléra pour luit-
ter contre ce fléau. Il faut croire que le public n'était pas aussi illettré
qu'on a bien voulu le dire (extrait de "Histoire de la chanson popu-
laire bretonne" par Patrick Maistre, aux éditions Dastum et Skol, R,
rue de l'Yser à Guingamp et 16, rue Bertioz à Saint-Brieuc.*

Le sous-préfet de Guingamp veut garder les secours pour les communes ayant fait de grands sacrifices. D'après lui, dans sa lettre du 7 novembre, Ploumagoar ne fait pas partie de celles-ci en 1832. Il continue : "Les dépenses doivent être supportées par la commune. Faites appel à la générosité des habitants. Suivez les instructions de M. Marjolin, grand médecin de Paris, qui préconise diète, frictions, tilleul, sangsues... et la charité des voisins. Les cadavres se putréfient promptement, les déposer dans les granges et les inhumier avant 24h., sans passer par l'église (voir le recteur). Tenez l'état des décès chaque jour". Pas étonnant, car en 1835, en moyenne, deux ou trois personnes décédaient chaque semaine à Ploumagoar.

La guerre là-bas? Travaux routiers

Qui mieux que le sous-préfet de l'époque tient sa plume à disposition afin d'informer notre maire ?

"La Hollande attaque la Belgique, nos frères. Le fils de notre roi vole le premier aux frontières, guidé par un général de notre grande armée habitué à vaincre. En 1814-15, il y avait coalition contre notre amour de conquête. Nous étions épuisés par 20 ans de victoire et de liberté, comme aujourd'hui ne triplait pas nos forces".

Des écrits coupables continuent à circuler dans la commune pour exciter à la guerre civile, guerre impie et, heureusement impossible sous le régime, d'après notre fonctionnaire.

Déjà, nous voyons se développer les efforts du pouvoir pour enseigner le français. En 1831, une mutuelle a été créée à Guingamp afin de faire profiter les enfants, tous bretonnants, de l'instruction en langue française et étrangère.

La route vicinale de Guingamp à Quintin va enfin voir le jour : enfin, dis-je, car le vœu du conseil municipal de Ploumagoar, concernant ce projet, date quand même de 1813. L'exécution des travaux est à la charge des communes traversées : St-Péver, St-Fiacre, etc... Notre sous-préfet est toujours aussi près des deniers de l'Etat, quand il écrit.

"D'après les efforts faits, on jugera, s'il y a lieu ou non, d'allouer quelque secours sur la part attribuée à l'arrondissement". Tout un programme...

Labourons les esprits !

Le monde agricole est en pleine mutation. Il faut abandonner les méthodes ancestrales, ce qui ne se fera pas sans difficultés, comme nous allons le voir. Le pouvoir, par la plume de son représentant local, notre sous-préfet, déploie de louables efforts.

"Il faut labourer, ensemenner, fumer les esprits de la masse des cultivateurs comme la terre... Le comice agricole est une association libre pour que personne ne soit enchaîné... Fourrage d'hier, récolter racines, telle doit être chez vous la devise, pour reposer la terre lasse de blé sans recourir aux stériles jachères sur lesquelles languit le bétail. Des esprits en friche sont durs sans doute à ouvrir. Il faut sarcler les erreurs... Si vous avez vous-même un peu de foi, vous soulèverez des montagnes..."

Les débuts des comices agricoles

seront très difficiles car les habitudes ont des racines profondes. Les idées de la révolution sont toujours bien ancrées dans les esprits qui s'en méfient. Pour le conseil municipal, l'indifférence paraît de rigueur et il refuse de voter une subvention, en novembre 1837, qui aurait permis l'achat d'une revue «Les veillées villageoises». Il est vrai qu'elle est de langue française, un handicap sérieux quand on veut intéresser un auditoire, qui est à une majorité écrasante, bretonnant monolingue.

Les métiers à Ploumagoar en 1837

Notre commune compte à cette date un recteur et un vicaire. Une dame exerce la profession de cuisinière. Les filandières en activité, nous en avons 21, tandis que les tailleurs sont au nombre de trois.

La commune a aussi un tisserand, un couvreur qui se nomme Yves Foret et est âgé de 58 ans. Notre maréchal ferrand, c'est Jean Quéré, il a 35 ans. Cinq personnes sont commerçants. Ploumagoar ne compte que deux aubergistes, ce qui paraît peu ! Nous avons six moulins à céréales, ceux de Kérauffret, du Trieux, de Kerlosquer, de Kergré, de Buart et un autre qui devait se trouver entre le bas de la Roche et le Rest, dit moulin de Couronclou. Deux élèves de la commune fréquentent l'Ecole Normale : il s'agit de Julien Le Cornec qui est âgé de 17 ans et de son camarade Jean-Louis Mahé qui en a lui 18.

Dans les enquêtes de l'époque, on rencontre des choses étonnantes. Par exemple, Bertrand Huon, qui a 14 ans, se retrouve classé parmi les cultivatrices ! Jeanne Yvonne Boédec et Jacqueline Boyer se retrouvent comme laboureurs, ce qui est moins étonnant, car elles peuvent très bien être chefs de famille pour veuvage ou autres raisons... Je préfère, de ce fait, laisser de côté les

incertitudes quant au nombre de laboureurs.

En 1829, le moulin à Fouler, qui se trouve un peu plus haut que la prairie du Petit Roudedou sur la route de Bourbriac, est exploité par Guillaume Ollivier.

Dure justice, une école à Locmaria ?

Malgré les épidémies de choléra, la population de Ploumagoar est stable du fait d'un nombre élevé de naissances. Comme aujourd'hui, le gens déménageait pour diverses raisons. Toujours est-il que nous serons 1.945 H. en 1833, 34 et 35. Les trois années suivantes verront la population en légère croissance pour atteindre 2.055 H. Dure justice disais-je ! Magdeleine L... C... est condamnée, le 20 avril 1839, à un an et 17 jours de prison par le tribunal correctionnel de St-Brieuc pour infraction à son ban. Elle exerce la profession de filandière à Ploumagoar et est âgée de 23 ans en 1840. C'est dans la prison de Beaulieu, dans le Calvados, qu'elle sera détenue et s'y rendra à pied sous escorte, comme il se doit.



En cette année de 1840, il est beaucoup question d'une école commune avec St-Agathon qui serait construite à Locmaria. Ce projet restera dans les tiroirs.

La culture à plat, une nouveauté à la Villeneuve

Cette démonstration aura lieu, un certain lundi de janvier 1841, chez Jean Riou de la Villeneuve. On pourra voir Ollivier Le Diouron de Saint Roch qui travaillera avec deux araires dont l'une bêchera après l'autre. Une autre démonstration aura lieu, le lundi 2 février, à Cozfor, dans le champ Du Boëdec...

Le sous-préfet déploie, de son côté, une énergie sans défaillance à encourager les nouveautés.

"L'ancienne charrue a épargné les bras et pourtant nourri les hommes. Plus le travail sera profitable, plus on occupera du monde avec l'araire", écrit-il à notre maire.

Drôle de mœurs, un retour inattendu !

Plusieurs plaintes ont été déposées. Sur les routes et chemins, une foule de



prostituées provoquent les braves citoyens, et ce, même en plein jour. Elles sont une cause de scandale et compromettent gravement la santé publique. La situation présente une urgence. Le pouvoir demande au maire de faire un état des filles publiques de la commune, afin de les ficher. Sa réponse tombe en un seul mot qui peut prêter à une certaine confusion, pour ne pas dire à la confusion d'un moment "Vierge".

Mais au mois d'août 1841, les langues vont bon train. En effet, figurez-vous que Pierre Lepage est de retour ! Depuis 27 ans, il est parti à l'armée. Une longue carrière penseront certains ! Pendant tout ce temps il n'a pas daigné donner signe de vie et à son retour, il retrouve sa femme remariée depuis 12 années. Quelle surprise pour elle !

Quels sont les menus et les horaires de travail

A Ploumagoar, comme ailleurs, les laboureurs se lèvent en été vers les 4h30, ils mangent de la soupe de pain et des crêpes. A 10h., ils font un repas de bouillie d'avoine avec pain beurre ou des pommes de terre. A 3h. de l'après-midi, ce sera des crêpes ou de la soupe de pain. Le soir, souper à 8h30, avec de la soupe de viande salée. La boisson, de l'eau ou du cidre à souper.

En hiver, les heures sont modifiées. Le lever aura quand même lieu à 6h. A 11h., bouillie d'avoine (Yod kerc'h), du pain avec du beurre. Il faudra attendre 6h. pour souper. Au menu, de la soupe de viande salée. Les mardis et jeudis soir, le menu peut être composé de bouillie d'avoine avec pain et beurre, ou alors des pommes de terre salées avec pain et beurre. Le pain était fait à la ferme-même ou dans des fours communs, d'où notre Cozfor.

Les routes, le casse-tête du siècle

Il nous est difficile de nous faire une idée précise de leur état.

En 1844, une carrière des plus dangereuses présente une précipice au beau milieu du chemin d'alors qui conduit de Guingamp à St Péver. Ce précipice se trouve près de Roudouanec. Souvent, la pierre rapportée est de faible qualité.

Les principales carrières de la commune sont celles du Moulin Buart, de Roudouanec, de Groaz Robert, de Locmaria et de Groaz Prigent. Les prix ne sont pas identiques partout, ainsi en 1856 si le m³ valait 1,25 F au Moulin Buart, il ne valait que 0,75 F à Groaz Prigent. M. Carré propose que charger un m³ de pierre dans un tombereau soit payé 0,15 F, le conseil municipal est plus généreux et adopte 0,20 F comme référence de base.

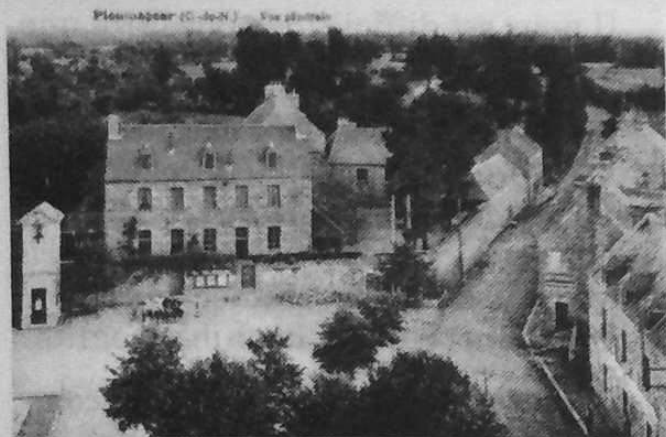
M. Carré, l'agent voyer cantonal à Guingamp, est chargé de faire chaque année l'état estimatif des travaux à effectuer dans la commune. Ceux-ci se monteront à 3. 188,90 F en 1858.

Ces travaux sont calculés en prestation argent et nature. La prestation nature se compte en journées d'hommes, chevaux, tombereaux. Ainsi ces trois éléments réunis se louaient à la journée pour telle somme prévue par année. Voici les tarifs en vigueur en 1856 : une journée d'homme, 0,75 F ; de cheval, 1 F et de tombereau, 2 F.

La route de Guingamp à Quintin passe par Kerléo, Porzh Roué, Bourg, Porzh Izelan, Park Rouzes, La Croix de Ploumagoar, Lanivinec, etc. Sa largeur est de six à huit mètres. La route qui mène de St-Hernin à Kerlidigues n'a, quant à elle, que 2,60 mètres.

* * *

1847, la misère règne



Une autre chapelle de la paroisse de Ploumagoar se trouve à Ste-Brigitte. Elle a été construite vers la fin du XV^e. Cette chapelle tombée dans un grand état de délabrement a été en grande partie reconstruite depuis. Quelques restes de la fin du XV^e subsistent toujours, notamment les ouvertures qui ont été réemployées. En 1842 on y fit des travaux pour la valeur de 669,30 F de l'époque, qui valaient des francs or.

A Ploumagoar, la population connaît la grande disette en cette année 1847. Le blé manque et est soumis à une forte spéculation qui entraîne une cruelle misère. Les gens nantis de la commune souscrivent pour faire venir du blé du Havre et de Marseille.

1847 est une année de famine en Europe ainsi, en Irlande, les gens meurent de faim par centaine de milliers, tandis que des millions d'autres s'embarquent vers les terres neuves d'Amérique en quête d'une nouvelle vie.

Cette famine fut plus ou moins provoquée par les Anglais maîtres de la terre d'Irlande. Les pommes de terre qui étaient la nourriture de base vinrent à manquer plusieurs années à suivre et le peu qui poussait prenait la route d'Angleterre.

A Guingamp, les autorités craignent la révolte du peuple et proclament que "Le blé doit circuler en France comme le sang dans les veines pour nourrir le

corps tout entier... Aidons-nous, le ciel nous aidera..." Il faut à tout prix préserver l'opinion et rassurer les esprits.

Construction du nouveau presbytère. Faits divers. Les loups

Lors de la construction du nouveau presbytère en 1847 et 48, les choses ne vont pas pour le mieux entre l'autorité de tutelle, à savoir l'administration préfectorale qui rejette sur le maire et son conseil les difficultés entraînées par l'affaire Ferchal. Déjà les communes sont de plus en plus soumises au pouvoir de l'état qui veut avoir un œil sur chaque fait et geste... On ne badine toujours pas avec les lois et la justice tranche les destinées de sa lame...

Charles T..., cultivateur à Ploumagoar, décède au bagne de Toulon le 29 juin 1844 ; quant à Henry C..., le tailleur de la commune, il termine sa vie à la prison du Mont St-Michel en ce 21 octobre de la même année.

Autrefois, les pauvres qui ne possédaient aucune terre avaient le droit de faire paître leurs bestiaux sur les terres incultes, sur les landes ; marais et forêts de la commune. Ces terres communes ou douarou-boutin ont été achetées en grand nombre par celle-ci au cours du 19^e siècle.



Des loups, il y en a à Ploumagoar à cette époque. Leur destruction est encouragée par des primes : 18 F une louve pleine, 15 F une non pleine, 12 F pour un mâle et 6 F pour un louveteau. Ces sommes sont fort appréciables.

Un prince visite le pays. L'école ?

En octobre 1849, un prince visite le pays, ce qui amène le sous-préfet à dire "Pour l'intérêt français, au dedans et au dehors, vive toujours l'union de la tête et du corps". Un véritable orateur que le sous-préfet Brunnoz.

Verra-t-on une école se construire à Ploumagoar en 1849 ? Certainement pas. M. Fouillière, qui est instituteur à St-Péver, a quant à lui un grand projet dans la tête. Voyons ce qu'il écrit à notre maire en ce 5 juin de 1849.

"Voulez-vous affranchir vos administrés d'une dépense assommante et d'aucune utilité pour eux... Ploumagoar peut être réuni à St-Péver où je suis instituteur. La loi du 28 juin 1833 impose à toute commune d'avoir une école ou de s'associer à une autre. Ploumagoar n'en possède pas et deux endroits seulement peuvent se disputer cet avantage, à savoir Guingamp et St-Péver. L'école de St-Péver doit particulièrement attirer votre attention attendu que plusieurs villages, notamment ceux de Le Quinio, Le Sporn, Runanbuan, Le Ulven, Le Prat, etc., donnent tous les ans un grand nombre d'élèves à l'école de St-Péver... Recevez l'assurance de votre tout dévoué et très humble serviteur. Signé Fouillière".

Voyez un peu l'étendu du projet. Cette lettre restera sans suite, du moins en ce qui concerne ce jumelage.

Coutumes et croyances

A cette époque, il y a un petit ora-

toire à Ste-Catherine où l'on conduit en pèlerinage les enfants qui ont des difficultés à marcher, en espérant des miracles.

Près du manoir de Kergré, à peu de distance de celui-ci, se trouve une source dont les eaux sont de qualité minérale.

Lors des noces, les marchands de comestibles installent leurs petites boutiques le long de la route qu'empruntera le cortège. Des rubans seront disposés en travers du passage. Cette barrière fragile ne s'ouvrira qu'après avoir déposé quelques pièces de monnaie dans le plat de ces marchands ambulants. Cette coutume du ruban est toujours vivante et particulièrement en Cornouaille.

Les moulins et propriétés

En 1848, la commune compte six moulins à céréales. Celui de Kérauffret est exploité par Louis Lolliéric, celui du Trieux par Mad veuve Riou, celui de Kerlosquer par Louis Bannier, à Kergré notre miliner c'est Pierre Caboco, le moulin De Buart est tenu par Jean Louis Homo, tandis qu'à Couronclou j'ignore qui moule le grain.

En 1850, la commune compte 2.152 habitants qui logent dans 564 maisons. La propriété de Locmaria appartient en 1854 à M. Villeféron. Le château de Cadolan est propriété de M. Le Guern en 1856. C'est une fort jolie propriété, avec des jardins et des parterres bien entretenus. Le domaine n'est séparé de la place du Vally que par une pièce de terre qui dépendait autrefois de l'ancien hôpital général de Guingamp.

1859-1860, l'école et statistiques

Les Côtes-du-Nord comptent à cette date 24 cantons bretonnants et 24 cantons francisants. Ploumagoar a une population de 2.096 habitants et le



maire en est M. Guillossou. L'école des garçons compte 51 élèves et celle des filles 30 qui la fréquentent plus ou moins régulièrement. La première institutrice à avoir enseigné serait peut-être Marguerite Cabou en 1851. En 1861, nous avions Louis Mazeau, puis en 1866, M. Duval.

Je vous donne quelques chiffres d'une statistique de 1859-60 sur l'état des connaissances de la population. Ces chiffres, pour plusieurs raisons, ne m'inspirent pas grande confiance. Enfin, allons-y !

Ages	Sait lire et écrire		Ne sait pas lire ni écrire	
	Masc	Fém.	Masc	Fém.
0 à 6 ans ..			150	156
6 à 20 ans .	171	146	112	90
+ de 20 ans	214	258	217	252

D'autre part, 146 personnes de la commune déclarent savoir lire, mais ne pas écrire et sont âgées de 6 à 20 ans. Dans les générations des plus de vingt ans, le total de ces gens atteint 276.

Si ces chiffres sont exacts et si l'enquête a été menée avec sérieux, nous avons 789 personnes qui savent lire et écrire et je pense ici plutôt le breton que le français, 422 personnes savent lire, mais ne pas écrire et très certainement le breton, dont l'enseignement était assuré par les recteurs et vicaires qui faisaient leur catéchisme exclusivement

en cette langue.

Ploumagoar compte 671 personnes qui ne savent ni lire ni écrire, enfants en bas âge compris, et totalise 947 personnes du sexe masculin, tandis que celle du sexe féminin sont plus nombreuses et atteignent 1.241 individus.

Toujours des chiffres

Sans vouloir en abuser, car ces alignements de totaux entraînent vite la fatigue du lecteur, il me paraît intéressant de plonger plus en avant dans ces labyrinthes de chiffres.

Savez-vous combien de chevaux travaillent nos champs en cette année de 1860 ? Ils sont 357, tandis que seulement 4 bœufs et 9 taureaux peuplent notre terre. Les vaches, elles sont 422 ; les brebis ne sont guère plus nombreuses, 6 à Kerhuelen et 2 autres à Kerguiniou, tandis que les 2 moutons de Ploumagoar se trouvent encore à Kerhuelen. Les truies, verrats, nous en avons 312. Combien en 1985 ? D'autres chiffres : 2 boucs, 4 chevreaux, 21 chèvres, 25 oies, 707 poules et poulets, 53 ruches dont 12 à Kerhuelen, 31 à Kerguiniou et 10 autres à Kersperztz.

Quatre maisons sont en construction, 2 autres sont inhabitées et Ploumagoar compte 12 maisons à usage commercial. La commune compte pas moins de 403 hectares sous landes ou pâtures. Elle possède 2.031 hectares de terre labourable et 285 hectares sous prés, tandis que les bois et taillis ne recouvrent pas moins de 323 autres hectares.

Avant la guerre de 1870

Les chemins de Ploumagoar sont toujours aussi dangereux. Certains, encore non classés, sont encombrés de rochers infranchissables pour les harnois et voitures. Des mares d'eau sans



*La garde dans la nuit
(Bois gravé de Hervé Kerhor pour
Nation de Bretagne, Angers, 1935.)*

écoulement transforment certaines routes en véritables marécages infects.

On confie ces travaux de voirie aux journaliers indigents de la commune qui se retrouvent en chômage pendant l'hiver et vivent de la charité et dans la misère. Une souscription rapporte 360 F auprès des propriétaires et riches fermiers de la commune en mars 1868, dont 223 F en argent et 137 F en journées de charroi avec tombereaux et chevaux.

Défricher un hectare de lande, ou écobuage, à la tranche valait de 80 à 100 francs. Un journalier nourri à la ferme gagnait en 1864, 0,50 F par jour en temps ordinaire et 1,25 F en temps de

récoltes. Pendant la fenaison et la moisson, la journée de travail débutait à 3h. du matin pour se terminer à 11h. du soir et sans sieste, s'il vous plaît !

Certains écoliers de Ploumagoar sont contraints de parcourir des distances considérables pour se rendre à l'école du bourg. Ceci amène le conseil à refuser, en mai 1869, une subvention pour l'achat d'agrès de gymnastique, considérant que les enfants font assez de marche à pied pour développer leur musculature !

Les enfants abandonnés ne sont pas rares dans le département où l'on en compte pas moins de 97 en 1859. 1.092 sont des enfants trouvés et 101 sont des orphelins. Dans les Côtes-du-Nord, 40.000 personnes vivent de l'aumône en 1860 et, parmi elles, se retrouvent les infirmes, ceux qui manquent de travail une partie de l'année et les mendiants par profession.

1870, la guerre

Le 22 août, M. Guillossou est réélu maire et jure fidélité, suivi de tout le conseil municipal. "Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur", dit-il. Mais déjà le désastre de Sedan approche à grand pas. Le 19 septembre, on réquisitionne des fusils qui pourront servir à l'instruction de la garde sédentaire. On en récupère 70 dans la commune. Certainement que les jeunes enrôlés de Ploumagoar ont aussi connu le camp de Conlie où l'armée de Bretagne, sous les ordres du général Keratry, a péri sans combattre. Plus de 2.000 jeunes bretons de nos cinq départements y sont morts et, parmi eux, beaucoup de notre région sont morts de dysenterie. Les autres seront massacrés par les Allemands, étant incapables de tirer avec leurs fusils inutilisables. L'ordre de Gambetta, qui se méfiait à tort ou à raison de cette armée de chouans, était de

n'évacuer le "Kamp ar Fank" de Conlie près du Mans, sous aucun prétexte. Le résultat fut cet enfer du camp de la mort.

Le conseil de Ploumagoar fait de grands sacrifices et vote la somme de 6.299,20 F pour équiper le contingent qui est assigné à la commune. "Vue les désastres de la patrie, un grand sacrifice est nécessaire..."

En janvier 1871, un nombre considérable d'hommes valides ont quitté leur foyer pour la direction de Conlie très probablement. Le 5 janvier, le conseil vote une imposition supplémentaire de 233,62 F pour soutenir la guerre et déclare ne pouvoir augmenter les charges.

La vie reprend après la guerre

Les années 71 et 72 seront des années de peste bovine. Dans la commune, il est beaucoup question d'un marché ou d'une foire, que le conseil invoque sous forme de vœux, sans pour cela, semble-t-il, en avoir l'autorisation.

Le 10 mai 1871, Jean Marie Le Roux est élu maire de Ploumagoar, il a pour 1^{er} adjoint Bertrand Huon.

A Ploumagoar, en cette même année, Mad Lalouze, qui exerce la profession de sage-femme à Guingamp, vaccine avec succès. Le conseil, pour sa part, regrette de ne pouvoir faire plus de sacrifice pour ladite femme dont il prend les honoraires en charge. La médecine moderne et préventive était encore bien loin de ce qu'elle est aujourd'hui. Le même conseil émet un vote favorable en ce 22 mars 1873, afin que les aînés orphelins soient dispensés de service.

Des croix à l'école en 1873

Les anciens instituteurs ont quitté Ploumagoar en juin. Leurs remplaçants formulent la demande au conseil en

disant que leur classe se trouvent sans récompenses pour encourager les élèves laborieux et demandent à recevoir quelques croix qu'ils remettront à ceux-ci.

Le 31 mars 1874, Bertrand Huon est élu maire, son 1^{er} adjoint est Yves Huon.

Ne croyez pas que la misère a quitté la commune pour cela. Le 18 décembre, Pierre Marie Le M... a toute sa famille infirme. Le père est incapable de ne faire aucun travail, sa mère est complètement sourde et sa sœur infirme de la jambe gauche. Il demande à être exempté de service et a l'appui du maire.

Les gens de Runanbuan ne sont pas très contents en ce mois de mai 1875. Ils se plaignent de leurs efforts à réparer leur chemin. Celui-ci est en très mauvais état et autrefois n'était qu'un précipice, rendez-vous compte ! Les automobiles de 1985 nous font oublier les conditions de circulation d'il y a un siècle à peine. Le conseil accepte le 13 mai 1874, que ce chemin soit classé et pris en charge par la commune.

Bertrand Huon est réélu maire le 18 octobre 1876 et aura cette fois Jean Yves Le Roux comme 1^{er} adjoint, qui deviendra notre maire à son tour, le 21 janvier 1878. Son 1^{er} adjoint sera Jean Marie Jégou. L'écharpe passera à Jean Marie Le Roux le 23 janvier 1881 et Bertrand Huon, notre ancien maire, remplira la charge de 1^{er} adjoint.

Trois ans plus tard, ce sera le tour de Jean-Marie Jégou de monter à la première marche, Pierre Men le suivra à la seconde, le 18 mai 1884.



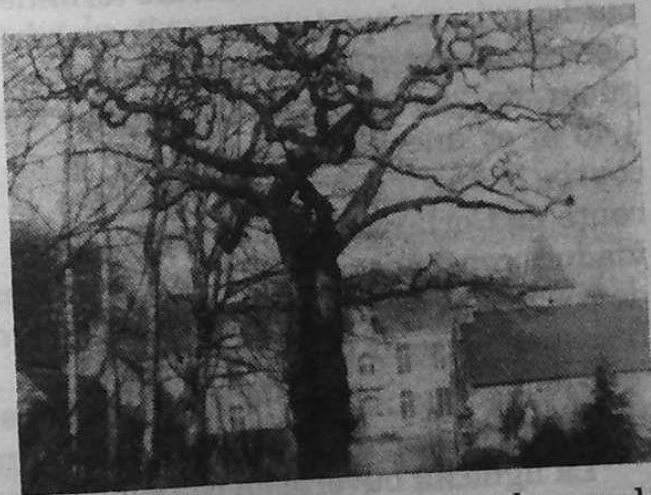
Les gages

Si à Pabu un domestique mâle reçoit en gage, en 1864, 150 F par an, le salaire de son fils au début du siècle aura augmenté. Une émigration accrue vers l'Eure, le Calvados et surtout Paris, amène une hémorragie de main d'œuvre et un exode sans cesse galopant vers la capitale.

En 1898, notre département compte 17.747 laboureurs, 7.765 domestiques mâles de plus de 16 ans et 23.616 servantes de fermes. Tout ce monde va, à partir de 1900, connaître les bouleversements d'une société paysanne à l'aube de la société industrielle d'aujourd'hui.

On boit du cidre. Le département des Côtes-du-Nord a produit 4.097.460 hectolitres en 1904. L'année suivante, les pommes sont chères et la production en chute avec seulement 132.735 hectolitres.

Deux fêtes à Ploumagoar



Le lundi 27 juin 1910, c'est la grande kermesse à Locmaria. Toute la fête est en breton et les enfants en seront les rois. On commence par chanter "Gwerz an Itron Varia Sikour" qui sera suivie d'une pièce de théâtre "Tog Janik" de Dir Na Dor. Ensuite on chantera "Son Ar Chistr", air très célèbre. Pendant ce temps, on travaille dur sur la scène où les acteurs se préparent pour une nouvelle pièce. La voici enfin, les gens

s'impatientent déjà. Applaudissement de la foule. La pièce commence. Il s'agit de "ar bleiz hag an oan", une pièce morale faite pour éduquer les esprits vers la bonne route. Après l'on chantera "Son ar skol dizoue" : tout un programme ! Dans la prairie, la kermesse bat son plein avec les "c'hoari sac'h" et tombola...

Vous souvenez-vous de ce dimanche de Pentecôte 2 juin 1912, à Kerléo ?

La foule des jours de fête se dirige vers la grange qui a été transformée en théâtre. Le maître de cérémonie, c'est l'association "Breuriez ar Brezhoneg". M. Raoult, le propriétaire de la grange, était un peu inquiet. "Daoust hag-en e vo tud ?" Le voilà rassuré, la salle est pleine. Les tableaux ou décors sont formidables. Mais la fête commence par les clairons et les tambours. On chante ensuite "Kan en Breizh Izel", puis la pièce commence, il s'agit de "Biel al Liardou", une pièce qui fera rire l'assemblée. L'histoire est celle d'un vieil homme riche qui fait semblant d'être mort, afin de connaître les pensées véritables de ses neveux qui guettent les sous. La morale religieuse est à la base de la pièce. Un épouvantail qui représente les gens sur terre est le symbole de la mort qui attend sans remords les ivrognes de la salle.

Les rires se confondent avec les grincements de dents et le peuple applaudit à rompre la fin de "Biel al Liardou". Philomèna Kadoret chantera un ton pour conclure cette première journée de fête.

Le lendemain, tout le monde se retrouve à la grande messe bretonne où l'on bénit les bannières des "Breuriez ar brezhoneg". Après un grand repas en commun qui réunit tous les gens du patronage, direction la grange de M. Raoult pour le théâtre. Beaucoup de monde est venu du Merzer et des paroisses environnantes. On reconnaît dans

l'assistance an Aotrou Klerc, auteur célèbre en breton avec "Va beaj e Jerusalem", et "Va beaj e Londrez", et auteur d'une grammaire bretonne. Il est là en compagnie d'autres prêtres de Notre-Dame. An Aotrou Goasdoué, recteur de Coadout, est arrivé avec neuf enfants venus concourir. Il y a là-bas Louis Morice avec son équipe du théâtre de Saint-Agathon. Plus loin, on remarque An Aotrou Even, notaire à Tréguier, puis Ar Yeodet, et encore bien d'autres gens venus de Goudelin...

Mais chut ! les clairons et tambours annoncent la fête. On joue maintenant la pièce "Fanch kozh o vont da Bariz", une pièce pour rire qui dénonce l'exode. Après un petit mot par M. Goasdoué, on joue le 1^{er} acte de la pièce suivante, "Santez Kermana", en trois actes. Ensuite, les enfants chantent "Kan ar Breuriez". Philomèna Kadoret de Bonen, habillée en cornouaillaise, chante "Chom en Breizh Izel", puis "Gwir Vretoned war ton Seziz Gwengamp". Philomèna n'a pas encore 20 ans et est déjà une célébrité. Sa voix magnifique charme l'oreille de l'assistance. Le recteur de Ploumagoar, M. Paturel, et son vicaire, M. Roy, s'endorment ce soir du 3 juin 1912 en savourant avec plénitude le succès de la fête dont ils furent les principaux maîtres d'œuvre.

Les concours de lecture et de traduction breton-français et vice versa connaissent leurs lauréats. Il s'agit, pour la lecture avec traduction du breton en français, Yves Jouan, de Coadout 1^{er} ; second, Louis Garlantézec, de Ploumagoar. Premier prix pour écrire en breton, Albert Roy de Ploumagoar ; second, Louis Bré, de Ploumagoar. Le premier prix de lecture chez les filles ira à Eliza Tanvez, de Ploumagoar ; le second à Jeanne Lancien et le troisième à Jeanne Marie Taton, toutes deux de Ploumagoar. Pour écrire le breton, la palme ira cette fois à M. Lancien qui sera suivi de

J.-M. Taton, E. Tanvez, puis Cécile Lagadec de Coadout, et ensuite Zénaïde Boédec, Joséphine Le Bras et Maria Menguy, de Ploumagoar.

Le tortillard à Ploumagoar

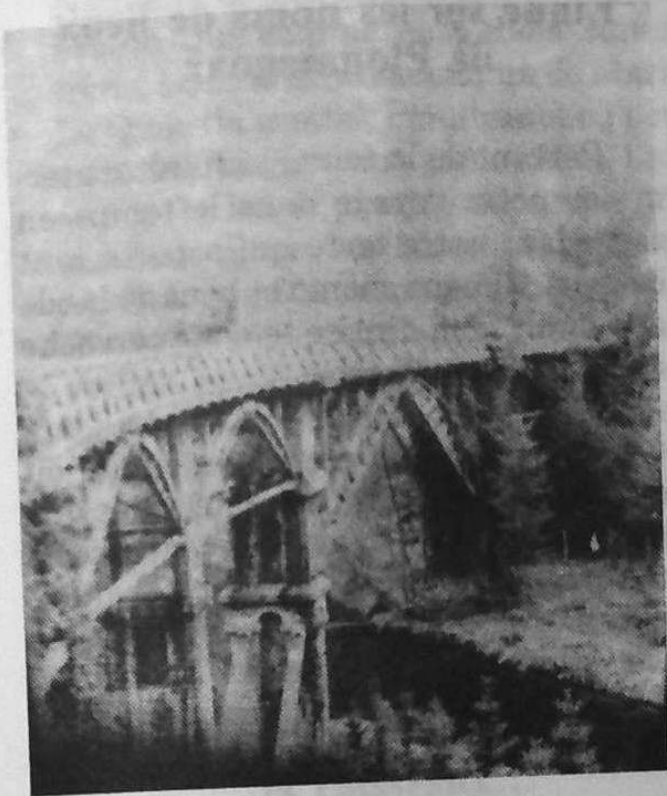
L'arrivée du "Marc'h Du" dans la commune n'est pas passée inaperçue, croyez-moi. Plusieurs raisons à cela, et tout d'abord, la création d'une petite ligne avec des gares à la Chesnaye et St-Hernin, et surtout notre tortillard n'était pas des plus silencieux, et loin s'en faut. Pour atteindre Ploumagoar avant de filer sur St-Adrien, Bourbriac, Plésidy... pour finalement arriver à Rostrenen, le petit train devait emprunter le viaduc de Cadolan.

Ce viaduc, comme celui de Kerlosquer, est l'œuvre de M. Harel de La Noé, ingénieur. C'est en 1914 et 1915 que le grand pont de chemin de fer de Cadolan avait été construit, et d'ailleurs terminé par les prisonniers de guerre allemands. Ce viaduc magnifique avait une longueur de 205 m pour une largeur de 4,40 m et une hauteur de 17,65 m en courbe et en pente pour rejoindre la route de Corlay. C'est un des premiers viaducs construits en béton armé. Celui de Kerlosquer est toujours bien debout. Il a une longueur de 136 m et une hauteur de 14 m.... Sa construction date de 1916.

La ligne fut ouverte en deux inaugurations successives ; tout d'abord, pour le tronçon Guingamp-Plésidy, le 15 juin 1923, puis la partie suivante jusqu'à St-Nicolas du Pélem, le 12 janvier 1924.

La voie sera éphémère et fermée le 31 juillet 1938, mais que de souvenirs à récolter dans les esprits et sur les landes de la petite ligne !

Et si nous allions le revoir, ce marc'h du, qui, dans un tintamarre du diable, crache ses poumons de fumée, pour un



dernier voyage. Départ à 7h40 en gare de Guingamp, il sera 3 minutes plus tard à la Chesnaye, à 7h49 à St-Hernin, à 8h06 à St-Adrien, puis à Bourbriac à 8h13 où il sera grand temps de se reposer cinq bonnes minutes, le temps de se rincer la gorge, puis en route pour St-Nicolas par Plésidy, Kérien, Kerpert, Lanrivain, et arrivée à 9h30, Poent eo !

1925, la fée lumière

En effet, c'est en 1925 que débutent les travaux d'électrification dans la commune.

A la fin de la guerre 39-45, les 3/4 de Ploumagoar en étaient pourvus comme St-Agathon d'ailleurs, où les travaux avaient débuté en 1932.

Le sommet de l'église sera détruit plusieurs fois par la foudre ; ainsi, le 3 décembre 1845, puis de nouveau en 1853 où la flèche sera reconstruite avec un paratonnerre, cette fois.

Les prénoms à la mode à Ploumagoar ?

De 1600 à la révolution, ce sont Jac-

quette, Marguerite et Françoise, pour les femmes. Pour les hommes, Tous-saint, François, Rolland, Charles...

De 1794 à 1833, les Marguerite et formes avec Françoise, Jacqueline, Marie, Jeanne... Pour les hommes, Jean avec des formes avec François et autres, Joseph, Jacques, Guillaume...

A partir de 1833, les Catherine prennent le dessus avec Marie et prénoms composés avec Jeanne, Louise... Les Jacqueline restent bien placées... Chez les hommes ce sont Jean avec Yves, Pierre ou Marie qui furent à la mode au moins jusqu'en 1853...

Quelques noms portés par un nombre infime de gens à Ploumagoar avant 1780

Dans l'étude de l'histoire locale, pour comprendre certains aspects, il faut toujours prendre note des particularités.

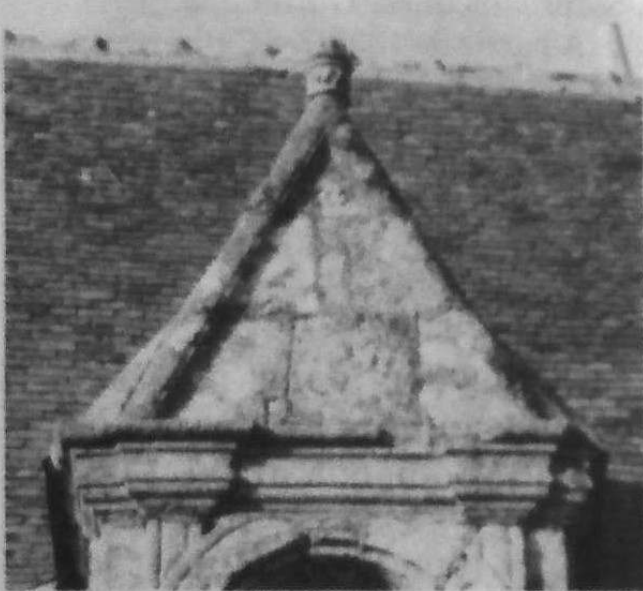
Voici un échantillon des noms rares donc intéressants : Bay, Bel, Bendet, Briquer, Broustal, Chousure, Chicoré, Coupil, Diner, Donjon, Festou, Fricot, Glanaer, Lan, Louët, Marre, Nay, Payen, Peuch, Pencoat, Riboter, Romp, Rubeus, Sell, Scaff, Steun, Teff, Touër, Veau, Veff... pris au hasard.

Plus tard d'autres noms rares : Radeven, Carhais ou Karaez, Solo, Toupin, Urien, Bois, Danverch, Mériadec, Fou, Binniguet, Kermainguy, Lan, Ogel, Echevestre, Quaer, Laviron, Bouric, Kerhaonet, Dyson, Kéromest, Nivos, Piriou... Certains de ces noms présentent des formes de moyen breton en "FF".

Je ne veux pas vous faire un tableau de l'évolution des noms à Ploumagoar pendant trois siècles et demi. On constate que le port des noms est soumis à des mouvances formidables, certains apparaissent puis disparaissent, d'autres se maintiennent sur un fil alors

alors que dans cette course, certains autres atteignent en peu d'années un score très élevé de représentants.

Les noms les plus portés à Ploumagoar, un aperçu...



Dans ce «hit parade», sont en tête, de 1600 à 1750, avec une très forte avance, les Berthelot puis Bars, Briand, Clech, Burlot, Bras, Chambrin, Champion est déjà loin derrière... Le hit parade change avec l'apparition des Mahé, Cocq, Bescont, Laviron, Lorgeré, Mazévet, Piriou... vers les années 1860, etc.

Des faits marquants. Le nom Beuf attesté jusqu'en 1630 disparaîtra ensuite, il en est de même pour Carhaix, Brocher, Calvez, Quéré qui passent de la tête à la fin du hit parade, Pinart disparaît ainsi que Saliou, Roy, Solo, Turbot, etc.

Je ne veux pas dire qu'en 1750 plus personne ne porte ces noms à Ploumagoar. Je veux dire qu'aucun enfant portant ces noms n'est né pendant 70 années, ce qui entraîne forcément une baisse du port du nom. Je rappelle au passage qu'en pays bretonnant on ne dit jamais «Mad Laviron» du nom de son époux, mais restera pour tout le monde Marie Lorgeré, de son nom de jeune fille.

Etude sur les noms de lieux de Ploumagoar

Partant de la terre, je voudrais terminer notre voyage dans le temps en regardant notre terre qui a porté tant de gens. Chaque champ et bout de lande avait son nom ainsi que chaque vache qui y paissait l'herbe.

Le nom est sacré et signifie toujours quelque chose qui peut être oublié ou disparaître par la suite et ne vivre que dans le nom. La différence est qu'aujourd'hui, on baptise n'importe quoi, n'importe comment et je pourrais citer des centaines d'exemples aberrants, pour ne pas dire honteux ou provoquants.

Les villages

«Ker» signifie groupe de maisons et est la première partie des noms de village de Kerbalanen, avec Balan (genêts); Kerhoniou de onn (frênes), Kerlosquer de losket (brûlé), Kerherniou de hern (fers), Kerleo de lev (lieu, unité de longueur)...

Dans les villages sur des hauteurs avec la base Ru ou Run. Le Runiou, Rulem (la hauteur abrupte), Runanbuan (la butte rapide). Rumorvezen, ce nom est antérieur à l'an mil et déjà expliqué; Runenhor (le sommet de la colline), Kerlaino de lein (sommet).

D'autres sommets. Panorama, Bel Air, Goaz ar Lez (le ruisseau du haut ou de la cour de justice), Trémeac nom contemporain Gallo Romain, de Tré (trêve) et terminaison ac, Le Grave ou Kraff (la côte) qui s'écrit Krav actuellement comme le Derff qui, à Grâces, donne aujourd'hui le Derv ou le chêne.

Autres noms de villages. Roglazou (la roche de verdure), Kerzpertz, nom qu'on retrouve à St-Gilles-les-Bois, signifierait «espoirs sans certitude»; Le

Nonnenn de onn comme Kerhoniou, mot breton qui comme en gallois signifie frêne, Locmaria (le sanctuaire de Marie), Le Quéo (la grotte), Ploullranet ou poull ar raned (la mare aux grenouilles), Lanivineg (la lande plantée d'ifs, bois très mauvais pour les bêtes), Porzh ilias n'est-ce pas à rapprocher de iliav (lierre) ? Gouarn izelan de gouarn (surveiller, garder), Kerlidigezh de lidig en breton (petite cérémonie), Bod spern (très facile pour les bretonnants, la touffe d'épines), Bois l'abbé est un bien appartenant à l'église de Guingamp, Porzh Pirien (la cour), Pirien qui est un pluriel de par et signifie époux ou mâles.

Les champs, chemins et ruisseaux...

Ce chapitre pourrait facilement prendre des proportions gigantestques, mais restons dans la mesure.

Je me réfère au cadastre établi en 1823 où l'on retrouve les noms avec une forme plus près des origines.

L'étude de ces noms ouvre de nouvelles voies et permet de comprendre un certain nombre d'énigmes.

Voici quelques noms pris au hasard et dont peut-être vous connaissez l'endroit qu'ils désignent toujours. Certains, par contre, auront disparu pour devenir un numéro parmi d'autres : Parc Ar Vengleuz, le champ de la carrière. Parc Frost, le champ inculte. Parc Ar Marec, le champ du chevalier, Marec qui est un nom de famille très répandu, est celui qui monte sur le marc'h ou cheval. Parc An Druid au bourg. Parc Ar Merriennou à Locmaria, le champ des fourmis. Liorzh an Marvail, le jardin des contes. Parc Ar Barrouse à Ruzenven. Parc Ar Min Savet, le champ de la pierre levée à la Ville Blanche. Au Lannou, Lost Louarn, la queue du renard. Roz ar C'had, à la Ville Blanche ; les chasseurs

connaissaient très bien ce terrain en pente couvert de fougères dont raffolait le lièvre. A St-Hernin, Parc Runangoff, le champ de la butte du forgeron. Goas Glan, le ruisseau pur. Tachen Ar Breton, le champ ou terrain du breton laisse le champ ouvert aux hypothèses. A Kerperzt, La Cozen ou ar c'hozh hent la vieille route qui devait passer par Prad Ar Pontou Bras. Avaugour serait, d'après Léon Fleuriot, professeur de celtique, à décomposer en Avau-gour. Dans son livre "Les Origines de la Bretagne". (Payot, page 85), il rapproche Avaugour du vieux gallois Afallgyr. Afall ou aval et donc pomme. Puis Gyr qui en breton est allé en Gor et signifie enclos. En breton Avaugour se prononce Allgor.

Lan Creyon, de Kreon ou toison : la lande de nos moutons, tiens, tiens... Coat Losquet : le bois brûlé, pour quelle raison ? Il n'a pas forcément brûlé mais on y a fait beaucoup de feu pour fondre le fer "Hern". Parcou an Itron Varia : le champ de la vierge Marie du côté de Locmaria. Parc Castel Bras : si vous désirez trouver les ruines d'un grand château, allez creuser ce champ (A-452-B). Run ar Bot : le sommet de la touffe. Liors poul punce : le jardin de la mare du puits. Ganabeg : champ où l'on cultive le chanvre. Lanec Mare : de mare qui signifie en breton écobuer ou défricher à la tranche. Parc an Illev : le champ de lierre. Liors gan : le jardin du chant ou du combat. Rumervezen : à rapprocher de Rumorvezen ou la colline du grand combat. Fuasge losqué : Fuan signifie être abandonné en parlant de la terre, losqué encore une terre brûlée par les scories de minerai. Kerlidiguen : de lid (cérémonie) et guen (blanc ou bienheureux en vieux breton). Prad Adhel Gamm : le pré de Adèle la boiteuse ou alors an ahel gamm, de l'essieu tordu. Liors ar Blèse : n'allez pas de trop dans ces parages du jardin du loup. Verger tort trou Roz : pas besoin d'y aller faire

Notre siècle ouvre ses bras sur les mémoires

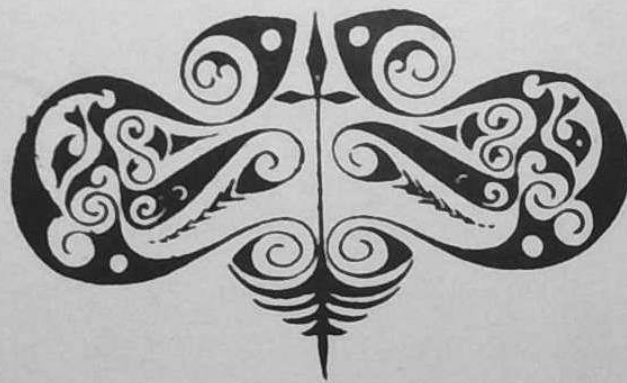
Imaginez le travail de collecte et la somme d'informations dont nous disposerions aujourd'hui si, au cours de notre voyage dans les siècles, nous avons eu la chance de recueillir cette rivière de vie qui nous entraîne chaque jour.

Avoir un magnétophone et enregistrer les luttes et les espoirs de tous ces gens qui comme nous ont pleuré, espéré, pensé, souri, ri, marché, souffert des dents et vu leurs enfants grandir et peut-être mourir...

La vie est le plus beau des patrimoines et chacune est illuminée de ses valeurs propres en dehors de toute considération sociale. Chacune est un patrimoine unique en elle-même et participe à l'histoire, qu'elle le veuille ou non. Voilà pourquoi nous devons partout, et chacun à notre manière, la respecter et la recueillir sur les lèvres avant qu'elle ne s'éteignent. La tâche est vaste, "Dastum" s'y emploie avec ardeur, mais nous que faisons-nous ? "Dastum", association de collectage de chants, a sauvé de l'oubli plus de 15.000 de ceux-ci et continue chaque jour. Quant à moi, j'aimerais poursuivre ma tâche avec l'aide de bénévoles ayant du temps de libre et de la patience. Aucune compétence particulière n'est demandée sinon avoir besoin d'apprendre...

une visite pour savoir que nous avons affaire à un verger tordu plutôt mince et qui se trouve au bas d'une butte. Parc ar Guel, rue Yves Mazé : le champ de la fête. Kern et run an Dal : le sommet de la colline de l'aveugle. Lanec cos Gwen-gamp à Bel Air : la vieille lande de Guingamp qui appartenait aux bourgeois de la ville au moyen-âge. Prat Quinquis Coat : le pré de la villa en bois ; cette villa peut remonter très loin. Parc Gouet Cam : le champ de la rivière tortueuse. Lanec vilin Avel : la lande du moulin à vent aux Grosses Pierres. Prat Pout Gostang : le pré pourri du vieil étang. Coat Tilianou : le bois de tilleuls. Le Dourmeur : ruisseau dont les eaux sont majestueuses, renommées. Goaz Veven : le ruisseau de la limite, de bevenn bord, entre Ploumogoar et Lanrodec. Parc aux bœufs : rien à voir avec l'animal ; ce champ appartenait aux Le Beuf, famille de Ploumagoar avant la révolution ; Bœuf mot breton qui signifie bouvreuil. Prat Boutin Tostan : le pré commun le plus près, le champ des pauvres. Liors isabellique à Locmaria. Parc Mael Bras : le champ du grand prince. Et enfin arrêtons-nous à Liorzh Berenn où les poires ne doivent pas manquer, mais faites attention en passant dans le liorz ar Maout car celui-ci n'aime pas être dérangé...





copie 22 péderneC